

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h00 Dohr: 12h45
Asr: 16h18 Maghreb: 19h04 Isha: 20h24

MÉTÉO

Alger	: 30°	21°
Oran	: 27°	21°
Annaba	: 30°	21°
Béjaïa	: 30°	21°
Tamanrasset:	34°	23°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 13 septembre 2023 / 27 safar 1444 - N° 3376 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

CONSEIL DES MINISTRES

Le Président de la République préside une réunion

P.24

INONDATIONS EN LIBYE

L'Algérie décide l'envoi en urgence d'importantes aides humanitaires

P.24

SÉISME AU MAROC

Le Gouvernement algérien prend acte de la réponse officielle du Maroc qui a déclaré n'avoir pas besoin des aides humanitaires proposées par l'Algérie

P.14

PRODUCTION CÉRÉALIÈRE EN ALGÉRIE

Présentation du Schéma stratégique de développement 2023-2028

Les grandes lignes du Schéma stratégique de développement de la production céréalière en Algérie "octobre 2023-2028" pour réunir toutes les conditions nécessaires à atteindre l'autosuffisance en ces produits, ont été annoncées lundi à Alger. Ce schéma, élaboré par une commission multisectorielle, composée de chercheurs, d'experts et de responsables représentant les secteurs de l'Agriculture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Industrie, de l'Energie, de l'Hydraulique et des Transports, est mis en place pour déterminer les raisons d'instabilité de la production céréalière, notamment le blé tendre, et d'y remédier.

P.6



COLLECTIVITÉS LOCALES

Merad insiste sur la mobilisation de tous les moyens pour une rentrée scolaire dans les meilleures conditions

P.8

2E SALON DU E-COMMERCE ET DES SERVICES EN LIGNE D'ALGER

Plus de 90 exposants

P.6

2E SALON DU E-COMMERCE ET DES SERVICES EN LIGNE D'ALGER

Plus de 90 exposants

P.24

SANTÉ

SURDITÉ

Quand s'inquiéter ?

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (PRÉPARATION)
Victoire du CR Belouizdad face à l'AS Marsa (3-0)

P.21



INTENTÉ PAR LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

Un procès historique contre le monopole de Google

P.17

INONDATIONS EN LIBYE

Un nombre "énorme" de morts et 10.000 disparus dans les inondations (FICR)

P.2

SÉISME AU MAROC 2.862 morts, selon un nouveau bilan



Le bilan provisoire du violent séisme qui a frappé vendredi une région au sud-ouest de la cité touristique de Marrakech au Maroc est monté à 2.862 morts, a annoncé lundi le ministère de l'Intérieur.

La secousse a également fait 2.562 blessés selon la même source.

Un précédent bilan faisait état de 2.681 morts et 2.501 blessés. Le tremblement de terre, survenu vendredi tard le soir, de magnitude 6,8 selon le service sismologique américain, est le plus puissant à avoir jamais été mesuré au Maroc. Son épicentre se situait dans la province d'Al-Haouz, au sud-ouest de la ville de Marrakech, et a provoqué d'énormes dégâts dans plusieurs villes.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES Deux morts et 140 blessés le weekend dernier



Deux (02) personnes ont trouvé la mort et 140 autres ont été blessées dans 108 accidents de la circulation survenus le weekend dernier en zones urbaines, a indiqué, lundi, un communiqué des services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon la même source.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la prudence au volant, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

RELIZANE Primes scolaires pour 47000 élèves



Plus de 47.000 élèves des trois cycles de l'enseignement dans la wilaya de Relizane bénéficient de la prime scolaire, au titre de l'année scolaire 2023-2024, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La même source a indiqué qu'il a été procédé, durant la semaine en cours, à l'achèvement du versement de cette prime estimée à 5.000 DA aux familles nécessiteuses de scolarisés recensés par les services des communes, de concert avec la direction de l'Éducation nationale.

Cette prime a été versée via les comptes courants et les transferts postaux aux parents des élèves concernés, selon la même source qui a fait savoir qu'une enveloppe financière de plus de 235.000 DA a été allouée à cette opération.

BEJAIA Un mort et deux blessés dans une collision



Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées sur la RN-26, à hauteur du lieu-dit "El Khroub", à 30 km à l'ouest de Bejaia, suite à une collision entre un bus de transport de voyageur et un véhicule léger, selon un communiqué de la Protection civile.

La victime décédée, âgée de 49 ans s'est éteinte sur le coup. Son mari et son enfant de quatre ans se trouvant dans le même véhicule, ont eu la vie sauve mais s'en sont sortis avec de graves blessures, a-t-on précisé.

Distribution gratuite de poissons

Une opération de distribution gratuite de poissons a été organisée à Bejaia, à hauteur de la "grande surface du lac", à Ihaddadene, à l'ouest de la ville, faisant le bonheur de dizaines de consommateurs, amateurs ou non de produits halieutiques.

A Beni-ksila, une région côtière, situé à 50 km à l'ouest de Bejaia, cet élan de générosité a été reproduit à travers plusieurs villages, notamment ceux ayant souffert des derniers incendies de forêts où plusieurs camions frigorifiques ont dû faire la tournée pour livrer le poisson quasiment à domicile.

SÉTIF Saisie de psychotropes à El-Eulma



Les éléments de la Sûreté de daïra d'El Eulma (Sétif), sont parvenus à la saisie d'une quantité de 4315 capsules de psychotropes et l'arrestation du trafiquant qui l'écoulait, a indiqué lundi la cellule de communication et d'information de la sûreté de wilaya.

L'affaire a été traitée après l'exploitation d'informations selon lesquelles un individu repris de justice pratiquait la vente illégale de substances psychotropes au centre-ville d'El-Eulma. Une autorisation a été délivrée en coordination avec le parquet local, pour perquisitionner le domicile du suspect, ce qui a permis de mettre la main sur cette quantité, a-t-on précisé.

ORAN Démantèlement d'un réseau de traversées clandestines

Les services de la Gendarmerie nationale à Oran ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer et arrêté 20 candidats à l'émigration de plusieurs nationalités, a-t-on appris, lundi auprès de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée par la brigade de la Gendarmerie nationale de Bethioua, et a permis l'arrestation de 20 candidats à l'émigration clandestine par mer de différentes nationalités. Il a été également procédé à la saisie d'une embarcation de plaisance dotée d'un moteur, d'une somme d'argent estimée à 3.500 euros, de 18 téléphones portables et de deux véhicules, a-t-on indiqué.

CHINE 7 morts et 3 disparus dans des glissements de terrain au Guangxi



Sept personnes ont été tuées et trois autres sont toujours portées disparues à la suite de plusieurs glissements de terrain survenus dans la ville de Yulin, de la région autonome Zhuang du Guangxi, ont annoncé lundi les autorités locales.

Les glissements de terrain ont été provoqués par de fortes tempêtes de pluie dimanche et lundi.

Les opérations de recherche des disparus sont en cours.

TURQUIE Un spéléologue américain secouru après neuf jours dans un gouffre



Un spéléologue américain tombé malade le 2 septembre au fond d'un gouffre dans le sud de la Turquie a été secouru lundi, a annoncé la Fédération turque de spéléologie.

"Mark Dickey a été sorti", a-t-elle déclaré, ajoutant que "l'opération de sauvetage s'est achevée avec succès". Le spéléologue de 40 ans a été victime d'une hémorragie abdominale alors qu'il explorait le réseau de grottes de Morca près de Mersin avec une équipe internationale.

RUSSIE Atterrissage en urgence d'un Airbus A320



Un Airbus A320 de la compagnie russe Ouraliskie Avialinii a dû effectuer mardi un atterrissage d'urgence dans un pré en Sibérie à la suite d'un incident technique non-précisé, ont indiqué les autorités russes.

Selon le gendarme de la sécurité aérienne russe, Rossaviatsia, l'avion reliant Sochi, sur la mer Noire, et Omsk en Sibérie, s'est posé vers 02h44 GMT sur un terrain herbeux près du village de Kamenka, dans la région de Novossibirsk.

"Il n'y a pas de blessés", selon le Comité d'enquête de Russie, qui a ouvert une enquête criminelle pour "violation des règles de sécurité du transport aérien".

"Les causes et circonstances de l'incident sont en train d'être établies", a-t-il ajouté.

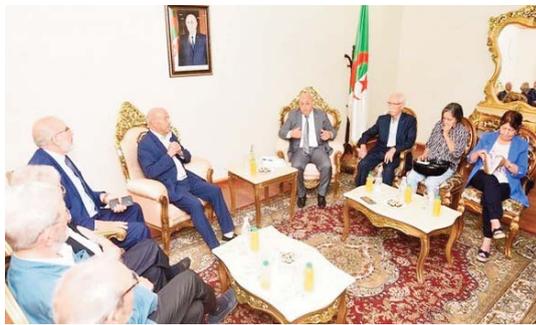
MOUDJAHIDINE

Rebiga reçoit le SG de l'ONM

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga a reçu, lundi à Alger, le Secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Ali Boughzala.

Dans une déclaration à la presse, M. Rebiga a indiqué que cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère pour "être à l'écoute de l'ensemble de la famille révolutionnaire, avec à leur tête l'Organisation nationale des moudjahidine", a permis d'examiner un ensemble de sujets concernant la prise en charge optimale des moudjahidine et de leurs ayants-droit.

A cette occasion, plusieurs questions ont été abordées "concernant nombre de préoccupations de cette catégorie qui jouit d'un intérêt particulier de la part de l'Etat", a-t-il ajouté précisant que la rencontre a permis "d'échanger les vues et de se mettre d'accord sur plusieurs questions s'inscrivant dans ce contexte". D'un autre côté, ajoute M. Rebiga, le dossier de la célébration du 70 anniversaire du déclenchement de la guerre de libération a été abordé, considérant que cette occasion "mérite une préparation



sérieuse sous plusieurs angles, notamment en ce qui concerne la conservation et la poursuite des efforts pour la protection de notre legs historique et culturel et la protection de la mémoire de nos moudjahidine et de nos martyrs".

Dans un même contexte, le ministre a évoqué les efforts fournis par son secteur "pour une meilleure

prise en charge" de cette catégorie. Il a, également, indiqué que "plusieurs programmes ont été concrétisés, que ce soit dans le cadre du programme global du ministère, ou encore des programmes tracés dans le cadre des célébrations du soixantenaire de l'indépendance, afin de veiller à "la protection de la mémoire nationale".

PÊCHE

Badani met en avant le rôle du CNRDPA dans la promotion des projets d'investissement

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a mis en avant, lundi depuis Tipasa, le rôle du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) dans la promotion du secteur à travers ses projets de recherche expérimentale et l'accompagnement des projets d'investissement.

Lors de sa supervision de l'ouverture des travaux d'une journée d'études sur le thème du "rôle de la recherche scientifique dans le développement du secteur de la Pêche et de l'Aquaculture", organisé au siège du CNRDPA, M. Badani a salué "la contribution du Centre par ses projets de recherche expérimentale et le transfert de la technologie de maîtrise des méthodes de reproduction et d'élevage pour plusieurs espèces de poissons en

eaux de mer et en eaux douces, ce qui a promu l'investissement dans la filière d'aquaculture".

A cet égard, il a révélé que le Centre a réalisé depuis sa création il y a 15 ans, 31 campagnes d'évaluation de la richesse piscicole et environnementale par le navire de recherche scientifique "Belkacem Grine" et plus de 100 campagnes de reproduction et d'élevage d'alvins et de poissons femelles dans plus de 1.000 plans d'eau, en sus de l'accompagnement technique et des consultations d'expertise (plus de 900 opérations).

Il a salué, également, "la première expérience réussie du Centre dans le conditionnement des produits d'eaux douces, la tilapia, dans des boîtes de conserve, et la mettre à la disposition des industriels par des contrats". Dans ce cadre, M. Badani a souligné l'intérêt que son département

accorde à la recherche, à l'innovation et à l'accompagnement technique, estimant que les centres de recherche constituent un "maillon important dans la chaîne de développement de tout secteur pour suivre les changements en cours et accompagner l'administration dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de stratégies et de programmes pratiques".

Dans le même contexte, le ministre a souligné que le secteur de la Pêche et des Productions halieutiques est considéré comme l'un des "secteurs stratégiques sur lesquels on peut compter pour atteindre les objectifs souhaités à la lumière du défi auquel l'Algérie est aujourd'hui confrontée pour développer et diversifier son économie et parvenir à la croissance".

Cette journée d'études

a vu la présentation de différentes activités des départements du centre national de la recherche et du développement de la pêche et ce en présence de chercheurs, d'experts, de professionnels et d'amateurs spécialisés dans la pêche au niveau de la wilaya de Tipasa, outre les éleveurs aquacoles et ceux impliqués dans l'activité de conversion.

En marge de cette rencontre, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a annoncé la mise en place d'un atelier tripartite regroupant des cadres du ministère, des chercheurs et des professionnels. Il a également été procédé à la signature d'une convention de coopération scientifique et technique entre le CNRDPA et l'établissement d'eau de mer "eaux de Tipasa" et l'inauguration d'un nouveau bureau de l'entreprise filiale relevant du centre.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Merad insiste sur la mobilisation de tous les moyens pour une rentrée scolaire dans les meilleures conditions

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a affirmé, lundi à Alger, que les autorités publiques avaient mobilisé tous les moyens pour assurer une "rentrée scolaire dans les meilleures conditions" pour près de 11 millions d'élèves à travers le territoire national.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la remise de 60 bus scolaires, octroyés par le groupe Sonatrach à 60 communes à travers le pays, M. Merad a souligné que "les autorités publiques ont mobilisé, tant au niveau central qu'au niveau local, toutes les ressources nécessaires pour une préparation optimale de la prochaine rentrée scolaire, dans le but de réunir les "meilleures conditions" pour la scolarisation d'environ 11 millions d'élèves".

A ce propos, le ministre a affirmé qu'un effort coordonné avec de nombreux secteurs avait été déployé depuis le début du premier semestre de cette année pour "traiter toutes les questions organisationnelles et logistiques en vue d'assurer une rentrée scolaire réussie et sécurisée, aussi bien pour le renforcement des structures éducatives que l'amélioration des services scolaires en général".

"Les efforts déployés à cet effet, ont permis la réception de nombreuses infrastructures éducatives en attendant la livraison d'autres structures d'ici la fin de l'année en cours, ce qui contribuera à alléger la pression constatée dans certains établissements éducatifs", a-t-il révélé. En ce qui concerne la réhabilitation des établissements éducatifs, notamment pour le cycle primaire, le ministre a indiqué qu'il y avait eu "des opérations de maintenance, de réparation et de nettoyage des structures scolaires et des équipements associés, tout en portant une attention particulière aux services scolaires dont la restauration et le chauffage".

Les services concernés se sont penchés sur le parachèvement des procédures liées au versement de la bourse scolaire au profit des bénéficiaires avant la rentrée scolaire. Concernant le transport scolaire, le ministre a affirmé que ce service public mis à la disposition des communes conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, jouit d'une grande importance, en ce qu'il réduit la souffrance des écoliers des régions éloignées. Selon M. Merad, la prochaine rentrée scolaire verra la mobilisation de près de 18.555 bus par les communes, dont 11.383 bus du parc des communes et 7.172 loués dans le cadre de conventions avec les opérateurs de transport privé.

Ce "nombre impressionnant" de bus mobilisés par les communes couvrira plus de 12.085 lignes, s'est réjoui le ministre qui a indiqué que la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales a débloqué la somme de 6 milliards de DA au profit des communes aux ressources financières limitées en vue de remédier aux lacunes enregistrées sur certaines lignes.

UNIVERSITÉ

Rencontre internationale sur l'adaptation des capacités universitaires au marché du travail à Mostaganem

Une rencontre internationale d'évaluation du projet de coopération européenne avec comme thème "l'adaptation des capacités universitaires au marché du travail", se tient à l'université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem, a-t-on appris du vice-recteur chargé des relations extérieures, de la coopération, de l'animation et de la communication de cet établissement d'enseignement supérieur. Cette rencontre, inscrite

dans le cadre du projet "renforcement des capacités des étudiants universitaires en prévision de l'adaptation au marché du travail régional dans le cadre du développement durable" et du projet de coopération européen "Erasmus", enregistre la participation de sept universités de Mostaganem et de Tlemcen (Algérie), l'université technique de Riga Lettonie, l'université technique de Dresde (Allemagne), l'université du Nil (Egypte), l'université pour la technologie "Princesse Sumaya" et l'université des sciences et technologie d'Irbid (Jordanie). Les participants aborderont, quatre jours durant, les activités dans le cadre de ce projet et leur concrétisation, notamment en ce qui concerne la création du centre de formation destiné aux étudiants en architecture, a-t-on indiqué.

En outre, les experts participants procéderont à l'évaluation des résultats des différentes initiatives et à l'encouragement de la coopération et d'échange d'expériences entre les différentes universités participantes à cette rencontre, ouverte ce lundi. Ce projet vise à former un groupe de diplômés universitaires pour acquérir, en plus de connaissances académiques, le savoir-faire dans les domaines sociaux pour les adapter aux différents environnements

AGRICULTURE

Installation de la commission chargée de l'exécution du plan national de préservation et de développement du cheptel

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé, lundi, l'installation de la Commission sectorielle chargée de l'exécution du plan national de préservation et de développement du cheptel (têtes ovines, bovines, caprines, camelines et chevalines), dans le but de préserver le bétail et les races, et les améliorer tout en renforçant le développement durable dans les régions pastorales. La cérémonie d'installation s'est déroulée, hier dimanche au siège du ministère, en présence du Secrétaire général de l'union nationale des paysans algériens (UNPA), du Secrétaire général de la chambre nationale d'agriculture, de Directeurs d'entreprises publiques économiques, d'offices et d'instituts de recherche sous tutelle, ajoute la même source. La Commission est composée de représentants de l'UNPA, de la Chambre d'agriculture, de cadres centraux et de directeurs d'instituts scientifiques et de recherche sous tutelle, ainsi

que de directeurs d'entreprises publiques économiques et d'offices concernés. Cette commission ouvrira à présent le cheptel, les races, et à les améliorer en genre et en nombre, ainsi qu'à renforcer le développement durable dans les zones pastorales. Le ministère assure que le travail de cette commission sera réparti sur 4 axes majeurs qui consistent, en premier lieu, à actualiser le recensement pour définir la taille du troupeau et sa qualité, à travers la mise au point de données dans le but de développer et d'accroître ce dernier. Le deuxième axe concernera l'alimentation, et devra garantir un approvisionnement constant en orge à longue durée d'année pour l'ensemble du cheptel, mais servira aussi à la facilitation de l'approvisionnement en fourrage composé et enrichi, ainsi qu'à la révision et l'actualisation du système des trois tiers. La prise en charge de l'élevage représente donc le troisième axe, celui-ci opte pour la sé-

lection génétique des caractéristiques distinctes afin de faciliter la reproduction et améliorer son efficacité, tandis que le dernier axe se focalise sur le système de santé animale en vue de renforcer le contrôle vétérinaire et criminaliser l'abattage des femelles. A ce propos, le ministère a mis en avant "le rôle pivot de l'ensemble des instituts de recherche sous tutelle, à travers leurs contributions scientifiques et techniques dans la mise en oeuvre de ce plan national de protection et développement du cheptel", soulignant que la commission s'élargira pour inclure des représentants des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de l'Industrie. Le Secrétaire général (SG) de l'UNPA s'est félicité de l'installation de cette commission et de toutes les mesures adoptées qui contribueront à la protection de la richesse animale, conclut le communiqué.

UNIVERSITÉ Convention de partenariat entre l'Université de Tlemcen et le Bassin hydrographique Oran "Chott Chergui"

L'Université "Abou Bekr Belkaid" de Tlemcen a signé, dernièrement, une convention de coopération et de partenariat avec l'Agence du bassin hydrographique "Oranie Chott Chergui" pour encourager la recherche scientifique et le développement technologique dans le secteur des ressources en eau, a-t-on appris, lundi, auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. Le communiqué de la cellule de communication a indiqué que cette convention permet de contribuer efficacement au développement de la recherche scientifique en combinant formation et application sur le terrain afin d'insérer rapidement le nombre d'étudiants dans le tissu économique et proposer des solutions et des idées par des étudiants chercheurs pour apporter des solutions à des difficultés auxquelles pourraient faire face les entreprises actives dans le secteur des ressources en eau.

Cette initiative permet également des échanges, notamment en ce qui concerne l'encadrement des stagiaires et le développement des compétences des personnels relevant de l'Agence du bassin hydrographique "Oranie Chott-Chergui", en plus de l'organisation de sessions de formation de moyenne et longue durée, selon la même source.

Cette convention porte aussi sur la création d'unités de recherche et de laboratoires associés et des études et analyses dans divers domaines liés au secteur des ressources en eau.

FINANCES

M. Faid reçoit le président de l'OAIDA

Le ministre des Finances, M. Laaziz Faid, a reçu lundi en audience, le président de l'Organisation Arabe pour l'Investissement et le Développement Agricole (OAIDA), Mohamed Ben Oubeid Al-Mazroui, à la tête d'une délégation de son institution, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a constitué une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et l'OAIDA, en vue notamment de "stimuler l'investissement agricole et accompagner la dynamique déjà enclenchée par notre pays en matière de diversification", souligne la même source.

A cette occasion, M. Faid a souligné "l'importance qu'accorde l'Algérie au développement du secteur agricole, s'inscrivant au cœur

CONSEIL DE LA NATION Réunion du bureau élargie aux présidents des groupes parlementaires et au contrôleur parlementaire

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a présidé, lundi, une réunion du bureau du Conseil élargie aux présidents des groupes parlementaires et au contrôleur parlementaire, consacrée à la répartition des tâches entre les membres du bureau, indique un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

A l'entame de la réunion et après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du bureau au titre de l'année 2023 qu'il a félicités pour la confiance placée en eux par leurs collègues membres du Conseil et exprimé ses remerciements aux membres du bureau sortant au cours de la précédente session parlementaire, M. Goudjil a appelé les nouveaux membres à "persévérer dans l'accomplissement de leurs missions, chacun en ce qui le concerne, en vue de hisser le niveau de performance de cette institution constitutionnelle".

Il les a appelés également à "ne manager aucun effort pour maintenir la cadence de l'activité de contrôle législatif du Conseil de la nation et tout ce qui se rapporte à la diplomatie parlementaire".

Ainsi, le président du Conseil de la nation a rappelé la densité de l'ordre du jour de l'actuelle session parlementaire en termes de projets de loi "auquel s'ajoute "le débat de la Déclaration de la politique générale du gouverne-



ment, l'amendement du règlement intérieur du Conseil conformément à la Constitution du premier novembre 2020 et la loi organique, fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement". A cet égard, M.

Goudjil a demandé au comité concerné de réviser le règlement intérieur du Conseil "en accélérant le rythme de ses travaux en vue de parvenir, dans les plus brefs délais, à une formulation approfondie et élargie qui conduira à une réponse aux problèmes qui ont surgi lors de l'élaboration du règlement intérieur en vigueur". Il a également réaf-

firmé la nécessité de programmer au cours de cette session les deux projets de code communal et de wilaya", et la nécessité de préparer une conférence parlementaire regroupant divers acteurs et secteurs concernés pour aborder ce sujet".

Dans un autre contexte, le bureau du conseil qui a salué le projet de développement initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, appelle à l'implication de toutes les forces vives et des masses citoyennes dans le renouveau politique et économique qui s'opère sous la conduite du président de la République et la restauration de la dynamique de développement, non seulement économique, mais aussi politique, institutionnelle et stratégique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur".

Il a également souligné "l'implication des membres du Conseil dans ce processus qui vise à construire un Etat pour tous et à renforcer le front interne", conclut le communiqué.

de la stratégie nationale de diversification et de renouveau économique", précisant que "cette importance est accentuée au regard du contexte mondial caractérisé par les perturbations en matière d'approvisionnement de certains produits alimentaires de base, ayant induit certains pays à affronter une insécurité alimentaire conséquente".

Dans ce cadre, affirme le communiqué, le ministre a invité l'OAIDA à consentir "plus d'efforts pour appuyer le développement du secteur agricole dans les pays arabes, notamment en Algérie qui est engagée dans un processus d'amélioration de son climat des affaires à travers, notamment, la revue du cadre légale régissant entre autres l'investissement et le foncier économique et agricole et

ce, à l'effet d'offrir plus de facilitation et d'incitation aux investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers".

Il a également mis l'accent sur "l'importance pour l'OAIDA de renforcer davantage son appui en termes de transfert de savoir et de renforcement des capacités à même d'accompagner les agriculteurs algériens pour s'imprégner des meilleures pratiques internationales en matière de production agricole".

Pour sa part, M. Al-Mazroui, a salué "les efforts consentis par l'Algérie pour asseoir les bases d'une croissance agricole durable", tout en réitérant "l'engagement de son institution à accompagner cet élan d'amélioration du secteur agricole à travers le renforcement des in-

vestissements de son institution en Algérie".

Le ministre a, par ailleurs, rappelé que l'OAIDA est une institution financière arabe, créée en 1976, dans le but de soutenir le développement agricole dans les pays arabes, en appuyant les sociétés actives dans ce domaine. Elle possède une vaste expérience dans le domaine de l'investissement agricole et de la transformation.

Afin de réaliser des bénéfices élevés pour les actionnaires, l'OAIDA veille à ce que les entreprises soient constituées selon des critères d'investissement professionnels, lesquels relèvent de quatre secteurs principaux, à savoir: la production animale, la production végétale, les industries agro-alimentaires et les services agricoles.

SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Le ministre se réunit avec les représentants des syndicats du secteur...

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab s'est réuni, lundi soir, avec les représentants des syndicats et des associations nationales actives dans le secteur, qu'il a invités à "s'organiser conformément aux orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère s'inscrit dans le cadre de la poursuite par M. Laagab de l'écoute des préoccupations et des propositions des affiliés au secteur et des professionnels, dans l'objectif de "mettre en place une feuille de route de l'action à l'avenir du système médiatique, étant donné que les syndicats expriment les préoccupations des journalistes", précise la même source. Le ministre de la Communication a, en outre, appelé l'ensemble

des responsables et représentants des syndicats et des associations nationales actives dans le secteur à "s'organiser conformément aux orientations du Président de la République et à la solidarité syndicale entre eux en vue d'examiner les problèmes en suspens, notamment en ce qui a trait à la situation sociale des journalistes et à la mise en place d'un diagnostic précis de leurs conditions professionnelles, pour peu qu'il soit accompagné de solutions et de propositions", lit-on dans le communiqué.

Dans le même sillage, le ministre a réaffirmé son souci d'apporter soutien et accompagnement affirmant que "le ministère ne ménagera aucun effort à prendre en charge les préoccupations dans le cadre de la loi en vigueur".

"Le secteur doit parachever son système législatif et l'ins-

tallation des structures d'encadrement", a poursuivi M. Laagab, insistant sur "l'impératif de mettre en place un conseil de déontologie dans les plus brefs délais".

La rencontre a permis d'examiner quelques dispositions de la nouvelle loi organique sur l'information, notamment celles relatives à la protection du journaliste et à la formation", selon la même source qui ajoute que "le ministre de la Communication a estimé que le nouveau texte "assure davantage de protection aux journalistes dans l'exercice de leurs missions".

"Pour leur part, les syndicats du secteur se sont félicités de la rencontre, saluant l'ouverture, par le ministre, des canaux de dialogue à l'ensemble de la corporation", lit-on encore sur le communiqué.

... et s'entretient avec le président du Conseil d'Etat italien

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab s'est entretenu, lundi à Alger, avec le président du Conseil d'Etat italien, M. Luigi Maruotti, à la demande de ce dernier, et ce, en marge de la clôture du programme de jumelage institutionnel entre le ministère des Relations avec le Parlement et le Conseil d'Etat italien au Centre International des Conférences (CIC) "Abdelatif Rehal", indique un communiqué du ministère.

Le président du Conseil d'Etat italien s'est enquis, lors de la rencontre, des législations médiatiques en Algérie et l'organisation du secteur de l'information", et

il a présenté ensuite un exposé sur l'expérience italienne dans ce domaine, "notamment l'expérience de la monopolisation par les médias qui a eu plusieurs répercussions", a précisé la même source.

Pour sa part, le ministre de la Communication a indiqué que l'Algérie "est en passe de promulguer de nouvelles lois régissant le secteur de l'information", des lois, a-t-il dit, "qui encadrent le métier, consacrent le professionnalisme, interdisent le monopole et prévoient la protection juridique des journalistes, notamment en ce qui concerne la non promulgation de lois privatives de liberté

et l'astreinte faite aux établissements médiatiques à l'effet de prévoir des cycles de formation".

M. Laagab a, également, précisé que les nouvelles législations "ouvriront la voie à la création d'une Autorité de régulation de l'audiovisuel et d'une autre autorité régissant la presse écrite et électronique, outre la création d'un conseil de déontologie".

Pour sa part, le président du Conseil d'Etat italien a déclaré que son "pays, qui a une longue expérience dans ce domaine, notamment en matière de régulation, est prêt à partager son expérience avec l'Algérie dans ce domaine ainsi que dans le do-

maine de la formation, dans le cadre du renforcement des relations entre l'Algérie et l'Italie, qui ont été au cœur de la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Italie".

Il convient de noter que M. Maruotti a présidé, en compagnie de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, la cérémonie de clôture du projet de jumelage institutionnel entre le ministère des Relations avec le Parlement et le Conseil d'Etat italien, visant à renforcer les capacités dudit ministère dans son domaine de compétence.

BECHAR

Vers la création d'un centre de formation aux métiers ferroviaires (Wali)

Un centre de formation aux métiers ferroviaires sera prochainement créé à Bechar dans le cadre du programme de partenariat algéro-chinois pour la réalisation de nouvelles lignes ferroviaires à travers le pays, a indiqué lundi le wali de Bechar, Mohamed Saïd Benkamou.

"Cette future structure de dimension nationale permettra, grâce à notre partenariat avec la partie chinoise, d'offrir aux jeunes désireux de rejoindre le secteur de transport ferroviaire, des formations dans les domaines relatifs à ce type de transport à savoir, l'exploitation ferroviaire (conduite des trains), et dans le domaine industriel notamment la maintenance de l'infrastructure et du matériel roulant", a précisé le wali en marge d'une rencontre avec des représentants du ministère de la formation et de l'enseignement professionnels et la partie Chinoise concernée par la création de cette structure de formation.

Des représentants du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (MEFP) et des cadres locaux du secteur en compagnie de la partie chinoise, ont entamé depuis ce lundi une visite d'inspection des différentes structures de formation de la région (Centres et instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle-INSFP) dans la perspective de la localisation de ce centre spécialisé dans l'une de ces mêmes structures et ce dans l'unique but de l'accélération de sa création et la dotation de la région du sud-ouest du pays de



ce type de centre spécialisé dans les métiers ferroviaires, a signalé pour sa part, le directeur central au ministère, Boubekeur Boukhalfa, présent à cette occasion à Bechar. La mise en place de ce centre spécialisé, s'inscrit dans le cadre de l'application des directives des pouvoirs publics, tendant à la concrétisation du programme de partenariat avec la partie

chinoise pour la réalisation de nouvelles lignes ferroviaires à travers le pays, de même qu'il permettra à l'avenir d'assurer une main d'œuvre qualifiée au profit du mégaprojet de réalisation de la voie ferrée Bechar/Tindouf pour le transport du minerai de fer de Gara-Djebilet (Tindouf) vers Bechar, sur un parcours de 1.000 km, a fait savoir le wali de Bechar.

BLIDA

Signature de conventions avec 19 bibliothèques pour la vente de manuels scolaires (directeur)

Le Centre de distribution et d'édition pédagogique de Blida a signé des conventions avec 19 bibliothèques de la wilaya pour la vente des manuels scolaires, afin de rendre ces derniers disponibles et les rapprocher des acheteurs, a-t-on appris, lundi, auprès de responsables de ce centre.

L'objectif de cette opération est de "rapprocher le manuel scolaire des élèves et de leur permettre de les acquérir dans les meilleures conditions possibles", a indiqué, à l'APS, le

directeur du Centre, Ait Kaci Mesbah.

Il a également fait part de l'ouverture de plusieurs points de vente de livres scolaires à travers des centres culturels à l'instar du centre "Mohamed Kheidioui" et "Hadj Mohamed" de la cité "El Wouroud" du chef-lieu de wilaya.

Ces points de vente s'ajoutent à la foire des fournitures scolaires, abritée depuis quelques jours par le parking du complexe "Mustapha Tchaker" et qui fait l'objet d'une affluence

considérable des parents et de leurs enfants, venus acquiescer leurs besoins avant la grande effervescence de la rentrée scolaire.

M. Ait Kaci a affirmé la "disponibilité" des manuels scolaires en "quantités suffisantes", y compris le livre d'anglais de la 4^e année primaire imprimé pour la première fois cette année.

"Les prix des livres proposés au niveau de ces points de vente est le même que ceux pratiqués au niveau des établissements scolaires qui assurent, éga-

lement, cette prestation", a précisé le même responsable, assurant que les prix des manuels scolaires sont les mêmes que ceux appliqués l'année passée.

Une grande affluence est enregistrée au niveau de ces points de vente qui ont permis aux parents d'élèves d'acquiescer des livres scolaires en toute tranquillité, tout en ayant une idée sur le programme scolaire avant la rentrée, "de quoi aborder la nouvelle rentrée en toute quiétude", ont estimé de nombreux parents d'élèves.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Disponibilité de plus de 1,5 million de livres scolaires (directeur)

Plus de 1,5 million de livres scolaires sont disponibles au profit des élèves des trois paliers de l'enseignement, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj où 47 points de vente ont été désignés, a indiqué, lundi, le directeur du Centre local de distribution de documents pédagogiques (CRDDP), Fayçal Madaci.

Le même responsable a ajouté, dans une déclaration à la presse au sujet des préparatifs de l'opération de distribution des manuels scolaires, que "plus de 1,5 million de livres sont disponibles dans toutes les matières enseignées dans les trois paliers de l'éducation, y compris le livre d'anglais destiné aux élèves de 4^{ème} année primaire".

Une partie importante de ces livres a été remise aux établissements scolaires qui effectueront la vente à leur niveau, a souligné la même source.

Toutes les mesures liées à la distribution gratuite de manuels scolaires aux élèves issus de familles nécessiteuses ont également été prises par les instances concernées qui ont également assuré la disponibilité de livres en braille pour écoliers aveugles ou malvoyants, a-t-on encore indiqué.

Dans ce con texte, 47 librairies privées ont été autorisées, à travers la wilaya, à effectuer la vente de manuels scolaires, a encore fait savoir la même source, soulignant que le prix des livres, porté sur la couverture, est "déterminé par le ministère de l'Éducation nationale" et "ne peut en aucun cas être augmenté".

A cet égard, les citoyens sont appelés à signaler toute augmentation du prix fixé pour les manuels par des libraires qui seraient, dans ce cas, poursuivis en justice.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les établissements éducatifs accueilleront, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, plus de 117.000 élèves au niveau primaire, 75.000 dans le cycle moyen et plus de 32.000 élèves dans le palier secondaire, répartis sur 62 lycées, 143 CEM et 499 écoles primaires.

VILLE DE MÉDÉA

Lancement de travaux d'aménagement urbain (Wilaya)

Des opérations d'aménagement urbain ont été lancées à travers la ville de Médéa afin d'éradiquer les points noirs qui défigurent l'aspect esthétique de cette importante agglomération urbaine, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Il s'agit de travaux d'aménagement urbain, de bitumage de routes, la réalisation de trottoirs et de nouveaux réseaux d'assainissement et de collecte des eaux pluviales au niveau de plusieurs quartiers du centre-ville de Médéa et sa périphérie, a-t-on fait savoir.

Ces opérations d'aménagement rentrent dans le cadre d'un plan de requalification des principales voies d'accès aux zones d'habitation qui étaient dégradées.

Elles touchent plus d'une dizaine de quartiers à forte concentration de population, à l'instar des quartiers Beziouche, Takhabite, Damiète, Chellalaa, Sidi-Bouyahia, la cité 15 décembre et Tala Aich.

Des aménagements similaires sont en cours au niveau des artères commerçantes du centre-ville de Médéa portant sur des travaux de revêtement de chaussées, de réalisation de collecteurs des eaux usées ainsi que la réfection de trottoirs et le réaménagement d'espaces verts, ont indiqué les services de la wilaya.

Ces projets sont appelés à redonner un aspect plus attrayant à la ville, améliorer le cadre de vie des citoyens et offrir de meilleures conditions de déplacement aux automobilistes, notamment ceux qui résident à la périphérie de la ville de Médéa, a-t-on conclu.

GUELMA

Création de près de 8.700 postes de travail en 8 mois dans les secteurs public et privé (direction)

Pas moins de 8.694 postes d'emploi entre permanent et provisoire ont été créés durant les 8 premiers mois de l'année 2023 à Guelma englobant diverses activités professionnelles et artisanales dans les secteurs public et privé, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de l'Emploi.

Les nouveaux postes d'emploi créés de janvier à fin août 2023 sont répartis sur des activités relevant du secteur public et celui privé tels que l'agriculture, le bâtiment, les travaux publics, l'industrie, le commerce, les services, l'artisanat et les micros entreprises en plus du transport public des voyageurs, le transport des marchandises, a précisé à l'APS

le chef de service "Promotion de l'emploi et de la formation professionnelle" auprès de la Direction de l'Emploi Azedine Missiyad.

Il a été procédé à la création durant cette période de 7.612 postes d'emploi temporaire dans les secteurs public et privé contre 1.082 postes d'emploi permanents dans ces deux secteurs, a ajouté le même responsable, précisant que ces données ont été collectées de concert avec les différentes administrations publiques supervisant ces secteurs d'activité.

Le secteur agricole (public et privé) a offert à lui seul 86% du total des postes d'emploi soit 7.465 postes d'emploi dont

7.363 postes de travail temporaire en rapport avec les campagnes de plantation et de cueillette des produits agricoles suivis de l'activité industrielle qui a permis la création durant la même période de pas moins de 492 postes d'emploi dont 450 postes de travail permanents dans le secteur privé, a détaillé la même source. En 2022, pas moins de 17.648 postes de travail entre permanent et provisoire avaient été créés dans différents domaines (public et privé) à travers la wilaya de Guelma dont 8.413 postes de travail dans le secteur agricole (public et privé) et 2.633 postes de travail dans le secteur industriel, selon la même source.

BISKRA

Une production de plus de 4 millions de quintaux de dattes attendue (direction)

Une production de plus de 4 millions de quintaux de dattes de différentes variétés est attendue dans la wilaya de Biskra au titre de la saison agricole 2023-2024, a indiqué, lundi, le directeur par intérim des services agricoles (DSA), Tarek Bensalah.

La production phoenicicole de la saison en cours connaîtra ainsi une augmentation de l'ordre de 100.000 quintaux par rapport

à l'année dernière, a souligné ce responsable, précisant que la variété "Deglet Nour" représente, avec les 2,4 millions de quintaux escomptés, 60 % de la production totale de cette saison. M. Bensalah a également fait savoir que la récolte des dattes dites "précoces", comme la datte écrasée "El Ghars", devrait aboutir à une récolte d'environ 600.000 quintaux, tandis que les autres variétés de

fruit atteindront plus d'un million de quintaux.

En dépit des conditions climatiques difficiles, marquées par une augmentation significative des températures, le produit n'a rien perdu de sa qualité, selon M. Bensalah qui a souligné que les actions de lutte contre les parasites qui affectent le palmier dattier, en particulier le Boufaroua, ont permis de

traiter près de 800.000 palmiers afin de réduire les pertes causées annuellement par ces ravageurs. La wilaya de Biskra qui enregistre chaque année l'entrée en production de milliers de palmiers nouvellement plantés, recèle une importante richesse phoenicicole d'environ 4 millions d'unités, dont 3,7 millions de palmiers dattiers productifs.

PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

Présentation du Schéma stratégique de développement 2023-2028

Les grandes lignes du Schéma stratégique de développement de la production céréalière en Algérie "octobre 2023-2028" pour réunir toutes les conditions nécessaires à atteindre l'autosuffisance en ces produits, ont été annoncées lundi à Alger.

Ce schéma, élaboré par une commission multisectorielle, composée de chercheurs, d'experts et de responsables représentant les secteurs de l'Agriculture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Industrie, de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Transports, est mis en place pour déterminer les raisons d'instabilité de la production céréalière, notamment le blé tendre, et d'y remédier.

Le schéma a été exposé à l'École nationale supérieure d'Agronomie (ENSA), en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Pour M. Tarek Hartani, le Directeur de l'ENSA,

cette stratégie est basée sur l'exploitation des résultats des recherches et des études techniques réalisées en Algérie, portant sur le sol et le climat afin de déterminer les endroits appropriés à la culture du blé dur et du blé tendre, de l'orge et de l'avoine, en prenant compte la qualité des semences.

En revanche, l'intervenant a mis en exergue l'impératif d'"interdire la culture de blé dur sur les terres dédiées à la culture de blé tendre et d'orge et interdire la culture de blé tendre et d'orge sur les terres dédiées à la plantation d'arbres fruitiers et au pâturage", appelant à prendre toutes les mesures pour stopper la dégradation du sol dans le nord du pays, où se concentre la culture des céréales. Parmi les recommandations avancées par M. Hartani afin de développer le volet technique de la filière céréalière, la généralisation de l'élevage du bétail progressivement au niveau des terres dédiées à la culture des céréales dans le nord et le sud du pays, ce qui améliorerait la fertilité du sol.

Il a également été proposé de convertir l'une des fermes pilotes en un centre de recherche national dédié à l'agriculture pluviale, placé sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec un pays ayant une expérience dans le domaine des céréales. Le plan stratégique de développement de la production céréalière prévoit le lancement d'un projet national visant à convertir les terres incultes, couvrant près de 2,5 millions d'hectares sur une période de dix ans, pour la production d'autres récoltes,

telles que les céréales, avec la consécration d'espaces pour les récoltes industrielles", selon M. Hartani. Dans l'objectif d'améliorer la production de blé à l'hectare, le plan prévoit également "la mise en place d'une politique de qualité dans la production de blé à partir de 2024 pour encourager les bonnes pratiques dans la filière céréalière".

Améliorer le rendement à l'hectare des céréales

Intervenant lors de cette rencontre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a affirmé que le plan porte essentiellement sur l'amélioration de la production et du rendement dans la filière céréalière, outre le développement de la qualité des semences.

Le document vise également à organiser le secteur, à développer les techniques agricoles utilisées dans la production et à promouvoir la recherche scientifique, a précisé M. Baddari, faisant état d'une commission pour assurer la concrétisation et le suivi du plan visant à atteindre l'autosuffisance, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et au Plan d'action du Gouvernement.

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a affirmé que la filière des céréales constitue l'un des leviers du secteur agricole en Algérie, qui constitue, à son tour, l'un des piliers du développement économique global du pays dans le cadre du Plan national de développement agricole (PNDA) à l'horizon

2030. Passant en revue les priorités du secteur, M. Henni a fait savoir qu'il s'agissait de réunir un environnement optimal pour parvenir à une agriculture moderne, compétitive et efficace, à même de contribuer à la diversification de l'économie et de renforcer les bases d'une sécurité alimentaire durable pour le pays.

Dans le cadre de l'augmentation des superficies allouées aux céréales, l'objectif d'atteindre 1 million d'hectares de superficies irriguées dans le grand Sud a été tracé dans le cadre des investissements par concession à l'horizon 2025, a révélé le ministre relevant une accélération de la cadence de distribution du foncier. Un portefeuille foncier de 460.000 hectares a été octroyé aux investisseurs, a-t-il ajouté.

Évoquant les effets du stress hydrique et des changements climatiques que connaît le pays, à l'image des autres pays du monde, M. Henni a expliqué que cette donnée impose au secteur d'encourager les filières et les cultures résistantes à la sécheresse, comme les oliviers, notamment dans les wilayas du Sud du pays, ainsi que les pistachiers et les figuiers, outre une utilisation efficace de l'eau.

De son côté, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a mis en avant l'importance du secteur industriel dans la contribution à la promotion de la mécanisation, soulignant que nombre d'entreprises publiques spécialisées dans les équipements agricoles œuvraient pour la fabrication de machines agricoles adaptées aux besoins de l'agriculture saharienne.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR "L'INDUSTRIE ET LA POLLUTION AGRICOLES" À CONSTANTINE

Mettre la recherche en matière de caractérisation moléculaire au service de l'oléiculture

Des professeurs spécialisés et des chercheurs universitaires ont insisté, lundi à Constantine, sur la "nécessité d'exploiter les résultats de la recherche scientifique en matière de caractérisation moléculaire des oliviers, pour obtenir des rendements élevés dans la production nationale". Intervenant lors d'une journée d'étude sur "l'industrie et la pollution agricoles", organisée au Centre de recherche en biotechnologie (CRBT) de Constantine, le Dr. Rima Hind Boudchicha, responsable d'une équipe de recherche pour l'étude de la caractérisation moléculaire, a indiqué, au cours d'une présentation des données de caractérisation liées à plus de 90 espèces d'oliviers, que l'équipe qu'elle dirige, constituée de 5 chercheurs, a catalogué plus de 70 types d'olives.

Un catalogue a-t-elle ajouté destiné aux professionnels de l'agriculture pour les aider à identifier les variétés d'olives pouvant être produites en plus grandes quantités en fonction de la qualité du sol et du climat prévalant dans le milieu où la culture est effectuée.

Cette chercheuse a souligné que la mise de ces données à la disposition des professionnels de la filière oléicole est de nature à "accroître de 30 pour cent" les capacités de production au niveau national. Pour sa part, le Dr. Boualem Harfi, directeur de la division "Biotechnologie et Agriculture" au CRBT, a souligné que cette étude vise également à adapter les étapes de production de tous les types d'olives dans les différentes régions du pays aux changements climatiques, au manque de précipitations et à la désertification.

M. Khaled Rebiha, directeur général de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAF), a souligné de son côté que l'Algérie, qui figure parmi les plus grands producteurs et consommateurs d'olives à travers le bassin méditerranéen, œuvre au renforcement de ses capacités de production afin de se diriger vers l'exportation en s'ouvrant sur le marché mondial.

TRANSPORTS

Cherfa reçoit une délégation de la CIPA

Le ministre des Transports, Youcef Cherfa, a reçu, lundi au siège de son département ministériel, le président de la Confédération des Industriels et Producteurs algériens (CIPA), Abdelouahab Ziani et la délégation l'accompagnant, avec lesquels il a évoqué différentes préoccupations et propositions relatives au secteur, indique le ministère dans un communiqué. Cette réunion à laquelle ont assisté des directeurs centraux et des cadres du ministère, a été l'occasion de "passer en

revue les différentes préoccupations et propositions soulevées par les opérateurs, notamment en matière de transport et de logistique", note la même source. A ce propos, le ministre a insisté sur "l'accompagnement, par le secteur, des opérateurs économiques et la mise à leur disposition de tous les moyens disponibles et des mécanismes susceptibles de soutenir leur activité à l'échelle locale", rappelant "la contribution du département des Transports à la promotion des exportations et à

la commercialisation du produit algérien", lit-on dans le communiqué. Il a également mis en avant l'importance du "domaine du transport maritime de marchandises et la nécessité d'exploiter les capacités de la Compagnie nationale algérienne de transport maritime des marchandises (CNAN MED) pour exporter vers les pays de l'Afrique de l'ouest, notamment la Mauritanie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun", selon la même source.

ALGÉRIE-SÉNÉGAL

13 accords et contrats commerciaux signés entre des opérateurs algériens et sénégalais

Treize (13) accords et contrats commerciaux ont été signés, lundi à Alger, entre des opérateurs algériens et sénégalais dans divers secteurs, à l'initiative de l'Organisation algérienne de commerce et de l'investissement social (OACIS) et en présence de l'ambassadeur du Sénégal à Alger.

Ces accords et contrats commerciaux ont été conclus dans les domaines de l'industrie, dans les filières de sécurité industrielle, des matériaux de construction, de l'industrie cosmétique, ainsi que dans le domaine agricole, les détergents de nettoyage et le mobilier scolaire, à l'issue de visites de terrain effectuées par des opérateurs sénégalais opérant dans diverses spécialités.

Au terme de ces accords commerciaux, la partie algérienne entame une première livraison de divers produits,

objets de contrats, aux opérateurs sénégalais et les deux parties s'engagent dans "un partenariat stratégique au service de leurs intérêts communs". Au cours de la même cérémonie, l'OACIS, représentée par son président, Djaber Bendsira et l'Union des prestataires, des industriels et des commerçants sénégalais (UPIIC), représentée par son secrétaire général, Djibrilou Ba ont signé une convention de coopération, axée sur l'accompagnement des opérateurs économiques des deux pays, l'échange des expériences et l'organisation des formations techniques sur des thèmes précis, l'électroménager et la transformation des produits halieutiques notamment.

En marge de cette cérémonie, l'ambassadeur du Sénégal à Alger, Serge Dieye s'est félicité de ces accords commerciaux,

affirmant que l'objectif des deux parties est de tripler ce volume d'échange dans les deux ans à venir.

De son côté, M. Bendsira a mis en avant les avantages qu'offre la loi sur les investissements aux opérateurs économiques en quête de marchés étrangers et énuméré auprès des opérateurs présents les différents formules et facilitations proposées, notamment la subvention à hauteur de 50% du coût de transport, l'accompagnement à travers les différentes étapes du processus de l'exportation et les avantages fiscaux. Il a dans le même volet indiqué que l'OACIS organise en décembre prochain une visite au Sénégal, au profit de patrons de 50 entreprises algériennes activant dans 15 filières pour s'enquérir des opportunités d'échanges commerciaux.

Le diplomate a, par ailleurs, assuré que le volume d'échange entre les deux pays qui ne dépasse pas 20 millions de dollars ne reflète pas leurs capacités,

PÉTROLE

Le Brent à plus de 91 dollars à Londres

Les cours du pétrole montaient mardi, le resserrement de l'offre mondiale de pétrole contribuant à compenser les inquiétudes sur la demande.

Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, prenait 0,84% à 91,40 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en octobre, gagnait 0,96% à 88,13 dollars. Les deux références mondiales du brut évoluent à des niveaux proches de leurs sommets depuis novembre.

Le resserrement de l'offre mondiale compense pour l'instant largement les inquiétudes quant à la demande, affirment des

analystes. L'offre devrait en effet continuer "d'être restreinte jusqu'à la fin de l'année, au moins à la suite de l'annonce récente de l'Arabie saoudite et de la Russie", rappellent les analystes, ce qui maintient les prix à un haut niveau. La semaine dernière, les deux poids lourds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) ont en effet annoncé la prolongation de leurs coupes de production et d'exportations de brut jusqu'à la fin de l'année.



MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses occidentales en hausse, retour au risque à Wall Street

Les Bourses occidentales ont terminé dans le vert lundi, lors d'une séance sans indicateur majeur, qui a bénéficié d'un retour de l'appétit pour les actifs considérés comme plus risqués, à New York. Paris a clôturé en hausse de 0,52%, la Bourse de Francfort a gagné 0,39% et Londres a avancé de 0,25%. A Wall Street, le Dow Jones a gagné 0,25%, l'indice Nasdaq a emmagasiné 1,14% et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,67%. Les indices ont vécu lundi une séance dont l'agenda macroéconomique était sans rendez-vous économique majeur, se montrant plutôt attentistes avant une salve de publications plus tard dans la semaine. A New York, la séance a été mise sur de bons rails par une note de Morgan Stanley sur Tesla. Les analystes de la banque estiment que le super ordinateur Dojo, développé par le constructeur pour améliorer son logiciel de conduite autonome, pourrait ajouter plus de 500 milliards de dollars à la valeur de l'en-

treprise, et ont relevé de 60% leur objectif de cours. Le directeur général de Tesla, Elon Musk, a annoncé, en juin, que la firme prévoyait d'investir un milliard de dollars dans ce projet d'ici l'an prochain. L'action du constructeur, dont la valeur a déjà doublé depuis le début de l'année, a pris 10,09% lundi. Le géant chinois de l'e-commerce Alibaba a lâché 1,49% à New York après avoir annoncé que son ancien PDG Daniel Zhang, qui s'appropriait à prendre lundi la tête d'une filiale, quittera finalement le groupe. RTX (anciennement Raytheon) a fait partie de quelques actions à finir nettement dans le rouge (-7,88%) après avoir fait état d'une charge exceptionnelle de 3 milliards de dollars au troisième trimestre liée au défaut d'un composant de moteurs de sa filiale Pratt & Whitney, qui va nécessiter l'inspection de 600 à 700 exemplaires supplémentaires d'ici 2026. Le constructeur automobile allemand BMW (+0,95%) a annoncé un investisse-

ment de plus de 600 millions de livres (700 millions d'euros) dans l'électrification des Mini au Royaume-Uni et vise une fabrication 100% électrique dans son usine d'Oxford à partir de 2030. Le cours du gaz naturel européen montait, poussé par les perturbations de l'offre de gaz naturel liquéfié venant d'Australie en raison d'une grève. Le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, montait de 5,48% à 36,40 euros le mégawatt-heure (MWh).

Du côté du pétrole, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a clôturé quasiment à l'équilibre (-0,01%), à 90,64 dollars.

Le prix du baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échec en octobre, a perdu 0,25%, à 87,29 dollars. Sur le marché des changes, l'euro gagnait 0,42% par rapport au billet vert, à 1,0746 dollar pour un euro et le livre prenait 0,40%, à 1,2518 dollar pour une livre.

La Bourse de Tokyo a grimpé dans la roue de Wall Street

La Bourse de Tokyo a clôturé mardi en hausse, soutenue par les gains de la veille à Wall Street, où les investisseurs ont retrouvé de l'appétit pour des actifs plus risqués, comme ceux du secteur technologique. L'indice vedette Nikkei a gagné 0,95% à 32.776,37 points et l'indice élargi Topix a pris 0,82% à 2.379,91 points. La Bourse de Hong Kong en revanche était incapable de rebondir (-0,08% vers 06H00 GMT), alors que le titre Alibaba restait dans le rouge, continuant d'être tourmenté par le départ surprise de l'ex-patron du groupe Daniel Zhang, qui devait initialement rester en prenant la tête d'une filiale.

La Bourse de New York avait fini lundi en hausse, avec notamment un bond de plus de 1% de son indice Nasdaq, à forte coloration technologique. Tesla en particulier a décollé de 10% grâce à une note très positive sur le titre de la part des analystes de Morgan Stanley. L'action SoftBank Group a encore gagné 1,96% mardi à Tokyo, après avoir déjà bondi d'environ 3,9% la veille. Le vif intérêt des investisseurs que suscite l'introduction en Bourse de sa filiale britannique Arm, qui doit avoir lieu

jeudi à Wall Street, ne faiblit pas: selon l'agence Bloomberg, l'opération est désormais sur-souscrite dix fois, et Arm va cesser de prendre des commandes d'achat de titres dès ce mardi, soit un jour plus tôt que prévu, en conséquence de cette forte demande. Le yen se repliait un peu par rapport au dollar, qui valait 146,86 yens peu après 06H00 GMT contre 146,59 yens lundi à 21H00 GMT. La devise japonaise s'était sensiblement appréciée lundi par rapport au billet vert après des déclarations ce week-end du gouverneur de la Banque du Japon, Kazuo Ueda, qui s'est montré ouvert à la fin de sa politique de taux directeur négatif si un cercle vertueux entre les prix et les salaires se dessine dans les prochains mois.

Le yen redescendait aussi face à l'euro, qui se négociait pour 157,70 yens contre 157,59 yens la veille. La monnaie européenne cotait par ailleurs à 1,0738 dollar contre 1,0750 dollar lundi à 21H00 GMT. Le marché du pétrole était en petite progression: vers 06H00 GMT le baril de WTI valait 87,67 dollars (+0,44%) et le baril de Brent de la mer du Nord gagnait 0,32% à 90,93 dollars.

ROYAUME-UNI

Le taux de chômage en hausse à 4,3%

Le taux de chômage au Royaume-Uni est monté à 4,3% pour les trois mois terminés fin juillet, après avoir déjà grimpé nettement un mois plus tôt à 4,2%.

Le taux de chômage est désormais "0,3 point de pourcentage plus élevé qu'avant la pandémie de coronavirus", a précisé l'Office national des statistiques (ONS) mardi dans son rapport mensuel. Le nombre de personnes inactives en raison de maladies de longues durées atteint "un nouveau record", relève sur X (ex-Twitter) le directeur

des statistiques de l'ONS Darren Morgan. En parallèle, le nombre d'emplois vacants continue de baisser.

"Le marché du travail commence à ressentir le poids du ralentissement de l'activité, alors que l'économie britannique est confrontée à plusieurs vents contraires", indique l'économiste Yael Selfin. La croissance britannique, qui s'est montrée résiliente en début d'année, montre des signes d'essoufflement. Elle a essuyé sa plus forte contraction en août depuis début 2021, l'impact des taux



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 2 morts et 235 blessés en 24 heures

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 235 autres ont été blessées dans 183 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique lundi un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour le repêchage du corps d'une (1) personne, décédée par noyade à la plage de Tamanfoust à Alger, ajoute le communiqué.

Le dispositif de surveillance des plages et de baignade a également enregistré un total de 203 interventions, ce qui a permis de sauver de la noyade 125 personnes, de prodiguer des soins de première urgence à 74 personnes et d'évacuer 3 autres vers les structures sanitaires locales, relève la même source.

Les équipes de la Protection civile ont procédé également à l'extinction de quinze (15) incendies du couvert végétal ayant touché particulièrement des forêts et de la broussaille à travers plusieurs wilayas du pays.

A Chlef, les unités de la Protection civile sont intervenues pour prendre en charge 12 personnes blessées dans l'explosion d'un laboratoire de fabrication de médicament, situé dans la zone industrielle d'Ouled Mohamed.

CIRCULATION ROUTIÈRE 23.500 infractions routières enregistrées en août dernier à Alger

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont enregistré 23.500 infractions routières en août dernier, a indiqué, lundi, un communiqué des mêmes services.

Selon la même source, ces infractions concernent la non-présentation de papiers des véhicules, le non-port du casque, la conduite sans permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule considéré, l'arrêt et le stationnement anarchiques, le non-respect des panneaux de signalisation routière, l'excès de vitesse, les dépassements dangereux et autres.

Par ailleurs, 102 infractions relatives au maintien de l'ordre ont été enregistrées, tandis que le nombre d'accidents de la route, a atteint 48 accidents ayant fait un décès et 56 blessés, précise la même source.

Concernant les activités relatives à la police urbaine et à la protection de l'environnement, les mêmes services ont enregistré 103 infractions relatives à la construction sans permis et 7 autres pour non-conformité de la bâtisse au permis délivré.

Pour les activités des pôles de la police générale et de ses brigades à travers les différents sièges de la sûreté urbaine, le communiqué fait état de 1.721 contrôles d'activité commerciale effectués par ce service qui a également exécuté 18 décisions de fermeture prises par les autorités compétentes. Le centre de commandement et de contrôle a reçu 57790 appels téléphoniques via les numéros verts mis à la disposition des citoyens par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) pour signaler tout danger ou manœuvre sur la voie publique.

Il s'agit du numéro vert 1548, et la ligne de secours 17. Le nombre des appels reçus sur le numéro 104 dédié aux cas de disparition a atteint 949 appels, conclut le communiqué.

ALGER Saisie de plus d'un kilogramme d'héroïne et 51.144 comprimés psychotropes en août dernier

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi, dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, plus d'un (1) kg d'héroïne et 51.144 psychotropes, a indiqué lundi un bilan de ces services.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, "les différents services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité, durant le mois d'août dernier, 7.007 affaires relatives aux atteintes aux individus, aux fonds et aux biens ainsi que des affaires de trafic de drogues et de comprimés psychotropes, de port d'armes blanches prohibées et de cybercriminalité", a ajouté la même source. Le bilan indique que les différents services opérationnels sur le terrain "ont saisi des quantités considérables de drogues dures estimées à 1.417 kg d'héroïne, 19,35 g de cocaïne, 51.144 comprimés psychotropes de divers types, 4.781 kg de cannabis traité et 2.331 flacons de solution anesthésiante".

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) met à la disposition du citoyen les numéros vert 15-48 et de secours 17, ainsi que l'application "Allo Chorta" pour tout signalement.

SONATRACH Octroi de 60 bus scolaires au profit des élèves des régions enclavées

Le groupe Sonatrach a octroyé, lundi, 60 bus scolaires au profit des élèves scolarisés dans des établissements éducatifs situés dans des régions enclavées, répartis à travers 60 communes relevant de 41 wilayas.

La cérémonie de remise des bus s'est déroulée, au siège de la Direction générale de Sonatrach, sous la supervision du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad et du ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed.

La convention de don a été signée par le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar et le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Adil Hmimid, en présence des présidents des Assemblées populaires communales (APC) concernées et de cadres des ministères et de Sonatrach.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de Sonatrach et a coïncidé avec la rentrée scolaire, selon les explications fournies à l'occasion. Concrétisée en coopération avec les services du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, notamment en ce qui concerne l'élaboration des listes des communes bénéficiaires de ce don, "l'initiative s'accorde parfaitement avec la stratégie globale d'investissement sociale de Sonatrach, visant à contribuer au développement et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, à travers l'ensemble du territoire national", précise le groupe.

Et d'ajouter que cette opération traduit "la volonté de Sonatrach de contribuer activement et de concourir effectivement au bien-être des citoyens dans les régions isolées", et renforcer la détermination de Sonatrach, en tant qu'entreprise citoyenne, à soutenir les projets sociaux à fort impact local, profitables à toute la société.

A cette occasion, M. Arkab a souligné que cette initiative, financée par Sonatrach, en droite ligne avec la stratégie



globale d'investissement social de Sonatrach, vise à assurer plus de confort aux élèves qui résident en particulier dans les zones d'ombre et les zones enclavées.

Elle tend, également, à répondre aux exigences d'une bonne scolarisation et à améliorer la performance scolaire, dans le cadre des efforts consentis par l'Etat dans ce domaine, ajoute le ministre.

De plus, M. Arkab a salué "l'engagement et les efforts de Sonatrach visant à réaliser un développement durable, responsable et concret, notamment envers les générations futures".

Pour sa part, M. Merad a estimé que l'initiative de Sonatrach est "un geste louable qui traduit le sens de solidarité nationale et la contribution sociale des entreprises économiques nationales", précisant qu'elle contribuera "au renforcement du transport scolaire et des efforts déployés par les pouvoirs publics afin d'améliorer les conditions de prise en charge de nos écoliers".

Et de souligner que cette initiative in-

tervient en même temps que les préparatifs de la rentrée scolaire 2023-2024, comme "une des priorités actuelles des pouvoirs publics qui relèvent le défi de l'amélioration continue des conditions de scolarisation et des résultats scolaires, cela étant un des engagements fondamentaux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

De son côté, le ministre de l'Éducation nationale Abdelhakim Belaabed a tenu à saluer les efforts de Sonatrach comme compagnie nationale et citoyenne qui a octroyé 60 bus à ajouter au parc national actuel de transport scolaire, rappelant les efforts de Sonatrach visant à renforcer le secteur de l'éducation nationale à travers plusieurs opérations.

M. Belaabed s'est, aussi, félicité des efforts du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour fournir tous les moyens nécessaires pour une rentrée scolaire réussie, le 19 septembre en cours.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA CHASSE ET DU PATRIMOINE CYNÉGÉTIQUE La première session programmée aujourd'hui

Le Conseil supérieur de la chasse et du patrimoine cynégétique tiendra, mercredi prochain, sa première session consacrée à l'examen des questions relatives à l'ouverture de la saison de chasse 2023-2024, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale des forêts (DGF).

"Dans le cadre de la relance de l'activité de chasse en Algérie, le ministère de

l'Agriculture et du Développement rural, notamment la DGF, a pris les mesures nécessaires pour conférer davantage d'efficacité à cette activité, en procédant à l'organisation et à la formation des chasseurs pour obtenir un permis de chasse", précise le communiqué.

Il a été également procédé à l'installation du Conseil supérieur de la

chasse et du patrimoine cynégétique avec le lancement de ses activités, ainsi qu'à la délimitation des zones de chasse et l'élaboration d'un plan de chasse, ajoute la même source.

En vertu de la loi N 04-07 du 27 Joumada Ethania 1425, correspondant au 14 août 2004 relative à la chasse, conformément à ses textes d'application et en sa qualité de président du Conseil

supérieur de la chasse et du patrimoine cynégétique, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural avait fixé la date de la reprise de l'activité de chasse pour la saison 2023-2024 au 15 septembre 2023, selon le plan de chasse dans chaque wilaya définissant les périodes de chasse, les espèces chassables et le nombre autorisé pour chaque chasseur, rappelle-t-on.

CONSTANTINE L'association de protection de la nature et de l'environnement fait l'exception dans l'embellissement du milieu scolaire

La campagne de nettoyage des établissements scolaires à la wilaya de Constantine organisée depuis vendredi sous le slogan "Rentrée scolaire dans un environnement propre", a été marquée par une participation efficace de l'association de protection de la nature et de l'environnement, a déclaré lundi son président Abdelmadjid Sebbih.

L'APS a assisté à une partie des travaux de l'initiative de cette association qui portent entre sur l'entretien des arbres et plantes aromatiques, la collecte des résidus des herbes et plantes

nuisibles en plus de la création de nouveaux espaces verts et la modernisation du système d'arrosage.

Dans ce cadre le président de l'association a indiqué que l'action de bénévolat a ciblé 5 établissements scolaires des différents paliers d'enseignement à la commune d'Ain Abid, ajoutant que l'opération devra se poursuivre selon un programme ciblant 5 établissements scolaires chaque jour à travers tout le territoire de la wilaya. L'association a étendu son action pour toucher également l'environnement extérieur des

établissements scolaires notamment les espaces limitrophes et les routes menant vers les établissements d'enseignement scolaire, a précisé M. Sebbih.

Il a ajouté que l'association a appelé les citoyens, les élèves et leurs parents notamment à participer à l'opération de plantation d'arbres et de fleurs dans les périmètres immédiats des infrastructures ciblées.

Il a indiqué que l'objectif de faire impliquer toutes les couches de la société dans cette opération est de faciliter leur adhésion aux efforts d'assainissement du milieu scolaire, les sensibiliser sur

l'importance de la préserver en plus, a ajouté le même responsable, de faire ancrer l'esprit d'initiative parmi elles (les couches de la société). L'initiative a été menée en collaboration avec la direction de l'Éducation, la fédération des parents d'élève en présence du chef du daira d'Ain Abid, du président de l'Assemblée populaire communale APC de cette même collectivité locale, des élus locaux en plus d'établissements publics chargés des espaces verts et le staff administratif et pédagogique des établissements scolaires ciblés.

ETATS UNIS

Plus de 1.000 victimes toujours pas identifiées 22 ans après les attentats du 11 septembre 2001

Plus de 1.000 victimes n'ont toujours pas été identifiées alors que les Etats-Unis commémorent lundi le 22e anniversaire des attentats du 11 septembre 2001.

Une cérémonie de commémoration s'est tenue lundi au National September 11 Memorial & Museum dans le sud de Manhattan, à New York, où les 2.977 personnes tuées lors des attentats du 11 septembre 2001 ont été honorées.

Quelques jours avant l'anniversaire, l'identification de deux victimes - un homme et une femme dont les noms n'ont pas été divulgués à la demande de leurs familles - de l'attaque terroriste la plus meurtrière sur le sol américain a été annoncée.

Ces deux nouvelles identifications représentent les 1.648e et 1.649e personnes identifiées depuis 2001 grâce à des tests effectués par le laboratoire d'ADN de la ville de New York,



selon un communiqué de presse publié vendredi par le bureau du maire. Il s'agit des premières nouvelles identifications de victimes du World Trade Center depuis septembre 2021. Toutefois, 1.104 victimes, soit 40% des personnes

décédées, n'ont toujours pas été identifiées. Le nombre de secouristes décédés à la suite de complications de santé liées à l'attentat du 11 septembre est presque égal au nombre de secouristes décédés pendant les attentats. "Lorsque les tours sont tombées en ce jour terrible, nous avons perdu 343 pompiers de la ville de New York.

(...) Dans les années qui ont suivi, plus de 341 autres membres du département sont morts de cancers et de maladies rares causés par la poussière toxique de Ground Zero", a écrit l'Uniformed Firefighters Association of Greater New York (Association des pompiers en uniforme du Grand New York) dans un message publié lundi sur Facebook.

GRÈCE

Le gouvernement va demander l'aide de l'UE pour faire face "au désastre" après les inondations

La Grèce va demander "le soutien financier" de l'UE pour faire face au "grand désastre" provoqué par les inondations meurtrières ayant frappé surtout la plaine de Thessalie (centre) la semaine dernière, a indiqué lundi le gouvernement.

Quinze personnes ont été tuées et au moins deux sont portées disparues, selon un dernier bilan des secouristes.

Le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis, qui a visité les régions touchées, se rendra mardi à Strasbourg pour discuter

avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen de "la question du soutien à ce pays face aux catastrophes naturelles", a indiqué le porte-parole du gouvernement Pavlos Marinakis, lors d'un point de presse.

Kyriakos Mitsotakis a souligné dimanche soir que la discussion portera sur "un soutien financier important pour répondre au grand désastre" en Thessalie.

Il a, à nouveau, imputé ce désastre à "la crise climatique" mais des experts et l'opposition dénoncent le manque de travaux

de prévention adéquate dans la région déjà touchée en 2020 par des inondations dévastatrices.

Le gouvernement a annoncé lundi l'octroi d'une somme de 6.000 euros à toute personne dont la maison a été endommagée, et "un premier montant entre 2.000 et 4.000 euros" pour les dégâts subis aux entreprises, agriculteurs ou éleveurs.

Une enveloppe de 41,5 millions d'euros sera accordée aux autorités locales pour rétablir les infrastructures.

Six morts dans un règlement de compte présumé près d'Athènes

Six personnes ont été tuées par balle lundi près d'Athènes lors d'une fusillade probablement liée au crime organisé, l'une des plus meurtrières qu'a connues la Grèce, a annoncé la police.

Les victimes ont été trouvées dans la ville côtière d'Artemida, à environ 35 km à l'est de la capitale grecque, précise la police dans un communiqué.

"Six personnes blessées mortellement ont été découvertes après que des coups de feu ont été tirés", indique le communiqué.

Plusieurs meurtres attribués à la guerre des gangs ont eu lieu ces derniers mois en Grèce, la contrebande de carburant en étant à l'origine selon des médias.

Mais le nombre de morts

après l'échange de coups de feu lundi est inhabituellement élevé.

En juin, un ancien détenu de 37 ans avait été abattu devant son domicile à Athènes, en compagnie d'un autre homme.

Un an plus tôt, le propriétaire d'une station-service avait été tué dans son établissement de Gerakas, dans la banlieue d'Athènes. Des

kalachnikovs, prisées par le crime organisé en Grèce, ont été utilisées lors de ces deux attaques.

La famille du propriétaire de la station-service avait ensuite déclaré qu'il avait été pris pour cible par des "extorqueurs et des membres du crime organisé" parce qu'il avait "refusé de participer à un racket illégal".

ALLEMAGNE

Enquête close contre deux écolières qui avaient avoué un meurtre

Les autorités allemandes ont annoncé lundi avoir abandonné l'action judiciaire contre deux écolières qui avaient avoué le meurtre d'une camarade âgée de 12 ans, il y a six mois, car elles sont trop jeunes pour être tenues pénalement responsables.

Un jour après avoir été portée disparue à la mi-mars, Luise, 12 ans, avait été retrouvée morte, poignardée de plusieurs coups de couteau, dans une zone boisée autour de Freudenberg (ouest), la ville de quelque

17.000 habitants où résidait la victime. Deux adolescentes alors âgées de 12 et 13 ans, qui connaissaient Luise, ont admis avoir perpétré le meurtre, selon les autorités qui n'ont pas livré plus de détails. Mais le parquet de Siegen a indiqué avoir dû clore le dossier car les deux suspectes sont "en dessous de l'âge de responsabilité pénale", soit 14 ans en Allemagne. En collaboration avec la police judiciaire, le parquet avait enquêté ces derniers mois afin de déterminer si un sus-

pect responsable pénalement pouvait éventuellement être impliqué dans ce meurtre qui avait bouleversé le pays, mais en vain.

Depuis les faits, les deux filles ont été placées sous la garde des autorités de protection de la jeunesse. Selon les autorités locales, elles se trouvent dans un centre de "soins thérapeutiques" où elles sont par ailleurs scolarisées. Le fait divers avait lancé des débats dans le pays sur un éventuel abaissement de l'âge de responsabilité pénale.

HAÏTI

L'escalade de la violence menace des milliers d'enfants (ONU)

Près de 200.000 personnes, dont la moitié sont des enfants, sont menacées par la recrudescence de la violence en Haïti, averti l'organisation des Nations Unies lundi.

Dans un communiqué, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a indiqué qu'un foyer de violence armée dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince ces dernières semaines a mis en danger des milliers de familles dans plusieurs quartiers de la capitale.

L'agence onusienne a ajouté que cette vague de violence a déplacé plus de 19.000

personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, vers des communautés d'accueil ou des sites de déplacement spontanés, précisant qu'environ 130.000 personnes sont désormais déplacées rien que dans la capitale haïtienne.

"La situation reste très volatile, avec des menaces constantes d'attaques armées qui pèsent sur l'ensemble de la ville", a noté la même source. "La violence s'est considérablement intensifiée en quelques jours.

Dans certains quartiers de Port-au-Prince, les familles sont aux prises avec des

groupes armés déterminés à étendre leur influence, et beaucoup trop d'entre elles n'ont d'autre choix que de quitter leur foyer pour chercher refuge contre ces terribles violences", a déclaré Bruno Maes, Représentant de l'UNICEF en Haïti, cité dans le communiqué.

La résurgence de la violence dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince aggrave une situation extrêmement désastreuse pour les enfants du pays, a déploré l'ONU, relevant que près de trois millions d'enfants, le nombre le plus élevé jamais enregistré, ont be-

MÉTÉO

L'ouragan Lee se renforce à nouveau dans l'océan Atlantique

L'ouragan Lee s'est renforcé alors qu'il se dirige vers l'ouest-nord-ouest dans l'océan Atlantique tropical et devrait apporter des vagues dangereuses et des courants, de retour sur la côte est des Etats-Unis à partir de dimanche soir pendant au moins quelques jours, selon le Centre américain des ouragans.

La tempête, qui se trouve à environ 455 km au nord-est des îles Sous-le-Vent, devrait passer au nord de Porto Rico, des îles Vierges américaines et d'autres îles des Caraïbes.

Lee s'est renforcé en tempête de catégorie 3 après avoir été rétrogradé en catégorie 2 plus tôt dimanche et pourrait connaître un renforcement supplémentaire au cours des prochains jours, a indiqué le centre.

Le prévisionniste a déclaré que les houles affectant certaines parties des îles de Porto Rico, d'Hispaniola, des îles Turks et Caïques, des Bahamas et des Bermudes sont susceptibles de provoquer des conditions de vagues et de courants de déchirure potentiellement mortelles.

Les Etats-Unis ont subi 23 catastrophes météorologiques majeures cette année, un record

Les Etats-Unis ont déjà subi 23 événements météo ayant causé plus d'un milliard de dollars de dégâts depuis le début de l'année, un record, a annoncé lundi une agence gouvernementale américaine.

L'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) a commencé le comptage de ces catastrophes météo majeures en 1980.

Le précédent record avait été observé en 2020, avec 22 événements ayant causé plus d'un milliard de dollars de dommages.

Au total, depuis début 2023, ces événements majeurs ont entraîné plus de 57,6 milliards de dollars de dégâts aux Etats-Unis ce qui reste moins que certaines autres années, le record ne concernant pas la valeur totale des dégâts, mais le nombre d'événements séparés.

L'année dernière, 18 événements météo majeurs avaient causé plus de 165 milliards de dollars de dommages dans le pays, notamment en raison de l'ouragan Ian ayant dévasté la Floride (plus de 112 milliards à lui seul).

Mais c'est l'année 2017 qui avait été la plus coûteuse (383,7 milliards de dégâts), en raison notamment des ouragans Harvey et Irma.

Avec encore quatre mois avant la fin de l'année, le décompte du nombre de catastrophes météo pour 2023 devrait encore augmenter.

D'ores et déjà, la Floride a été touchée par l'ouragan Idalia en août, Hawaï par un incendie destructeur le même mois, le nord-est du pays par une vague de froid intense durant l'hiver, la Californie par des inondations, etc.

Selon NOAA, ces événements météo ont par ailleurs causé la mort d'au moins 233 personnes.

EL-OUED Affectation de 22 praticiens spécialistes pour les structures hospitalières de la wilaya en 2023 (direction)

Les établissements publics hospitaliers de la wilaya d'El Oued ont été renforcés en 2023 par l'affectation de 22 praticiens spécialistes, dans l'optique d'assurer un encadrement médical spécialisé, a-t-on appris mercredi auprès des responsables de la direction de la santé.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de la Santé visant à assurer une prise en charge optimale des patients dans les régions sud du pays, a expliqué le directeur du secteur, Ali Gharbi.

Ces praticiens se répartissent à travers 16 spécialités médicales et chirurgicales, indispensables pour la prise en charge de différentes pathologies.

Il s'agit de trois (3) spécialistes en pédiatrie et deux (2) autres pour chaque spécialité médicale (la dermatologie, la chirurgie pulmonaire et respiratoire, la chirurgie générale et la médecine du travail, a-t-il ajouté).

Ces recrutements concernent également 11 spécialistes en gynécologie obstétrique, neurochirurgie, réanimation médicale, chirurgie pédiatrique, biologie, injections sanguines, hématologie, radiothérapie, chirurgie plastique, chirurgie pulmonaire et endocrinologie, selon la même source.

Les 22 praticiens spécialistes ont été répartis sur cinq (5) établissements hospitaliers publics et de proximité, dont 11 spécialistes pour l'établissement public hospitalier (EPH) Ben Amar Djilani du chef-lieu de wilaya, qui couvre les besoins de santé de plus de 80 % de la population de la wilaya, a-t-il précisé.

Dans l'objectif de généraliser les consultations des spécialistes, la direction de la santé a élaboré un programme en coordination avec les structures hospitalières publiques et de proximité pour assurer des prestations médicales spécialisées au profit de la population à travers les 22 communes de la wilaya, notamment au niveau des zones reculées, a fait savoir la même source.

Plus d'une trentaine d'unités de dépistage et de suivi pour la couverture médicale scolaire (direction)

Trente-deux (32) unités de dépistage et de suivi (UDS) ont été réservées dans la wilaya d'El Oued pour la prise en charge médicale des scolarisés, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale de la Santé.

Retenues au titre du programme national conjoint des ministères de la Santé et de l'Education nationale, ces structures, une dizaine vaquent à régime partiel, tendent à assurer des prestations médicales gratuites pour les scolarisés, notamment ceux issus des catégories défavorisées des régions enclavées de la wilaya, a précisé le directeur du secteur, Ali Gharbi.

Encadrées par 134 médecins, 32 praticiens généralistes, 32 chirurgiens dentistes, 23 psychopédagogues et 54 infirmiers, en sus de la mobilisation de praticiens spécialistes, ces unités profiteront aux scolarisés des trois paliers scolaires des différents établissements établis dans les 22 communes de la wilaya, soit une couverture de 100%, a fait savoir le même responsable, qui a signalé la disposition de ces unités en prévision de la nouvelle rentrée scolaire.

Le déploiement des corps médical et paramédical encadrant ces structures s'est effectué en fonction de normes étudiées inhérentes à la densité de la population, la disponibilité des structures médicales relevant des établissements hospitaliers publics et de proximité dans la région par souci de généraliser et rapprocher les prestations médicales des scolarisés de la wilaya, a indiqué le même responsable.

La nouvelle rentrée scolaire donnera lieu, à l'instar des autres saisons, à la mobilisation des équipes médicales supplémentaires, corps médical et paramédical, chargées d'assurer des consultations médicales au profit des élèves.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Une production de médicaments "falsifiés", cause de la fermeture temporaire des laboratoires "HUP.P Pharma" (ANPP)

La session d'activité de production et la fermeture temporaire des laboratoires pharmaceutiques "HUP.P Pharma" est due à une production de médicaments "falsifiés", selon les dispositions de loi, suite au constat d'une inspection menée par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), a indiqué à l'APS le directeur général de l'ANPP, Dr Chérif Delih.

Dans une déclaration à l'APS, M. Delih a expliqué que cette mesure concerne des médicaments "produits sur des sites non autorisés d'une part, ainsi qu'un changement d'approvisionnement en principe actif et en matière première à partir d'un fournisseur non autorisé et non contrôlé".

"Ce sont autant de raisons qui ont entraîné le retrait de tous les lots sur le marché et leur mise en quarantaine, ainsi que la fermeture et la session d'activité de production des laboratoires "HUP.P Pharma", a affirmé le directeur général de l'ANPP.

Selon le même responsable, ledit laboratoire est en infraction directe aux dispositions de l'article 211 de la loi 18-11 relative à la Santé, aux dispositions du décret exécutif 21-82 relatif aux établissements pharmaceutiques et les conditions de leurs agréments, ainsi qu'au décret exécutif 22-247 relatif aux règles de bonnes pratiques de fabrication de produits pharmaceutiques destinés à la médecine humaine.

"Ces mesures ont été prises à titre conservatoires en raison de l'impact avéré des constats suscités sur la qualité, l'innocuité et l'efficacité des médicaments produits, ainsi qu'en raison des risques potentiels sur la santé publique et la sécurité sanitaire", a fait savoir M. Delih.

De son côté, la directrice de la production, du développement industriel et de la promotion des exportations, Nadia Bouabdallah, a indiqué que les services du ministère et ceux de l'ANPP sont en cours d'exploitation des mesures prises par la "SARL HUP Pharma", pour la mise en conformité exigée par les autorités du ministère après sa fermeture temporaire.

"L'investigation se poursuit et l'opérateur a été notifié des déviations constatées.

Il œuvre actuellement pour se mettre en conformité", affirmant que "la réouverture ne peut être envisagée qu'après la levée des réserves de l'établissement pharmaceutique, dans certains cas la sanction peut aller jusqu'au retrait définitif de l'agrément", a fait savoir Mme



Bouabdallah. Elle a fait observer qu'il ne s'agissait pas de la première mesure du genre prise à l'encontre des établissements pharmaceutiques suite à une inspection d'un site de production en vue de vérifier la conformité aux bonnes pratiques de fabrication dans le but de protéger la santé publique. S'agissant de la disponibilité des médicaments de ce laboratoire, la même responsable a tenu à rassurer quant à l'impact induit suite à la fermeture temporaire de cette société, notamment pour les traitements des antibiotiques et des corticoïdes.

Des mesures nécessaires ont été prises pour augmenter les capacités de production des mêmes médicaments génériques fabriqués par d'autres établissements pharmaceutiques locaux, a-t-elle précisé, soulignant que les services du ministère veillent dans le cadre de l'activité d'inspection "au respect aux bonnes pratiques de fabrication en général et les pratiques de fabrication de façon spécifique".

"Notre objectif est de s'assurer de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité des

médicaments produits destinés à la consommation par les malades", a-t-elle soutenu, tout en rappelant que l'inspection dans le secteur de l'industrie pharmaceutique est une activité menée dans le cadre d'un programme annuel, selon une approche par le risque et peut être inopinée, ou engagée dans le cadre d'une investigation à la suite d'un signalement.

Selon Mme Bouabdallah, en cas de constat de manquements ou d'irrégularités, l'établissement pharmaceutique est mis en demeure. Cela peut être suivi d'une fermeture temporaire conformément aux dispositions du décret 21-82 relatif aux établissements pharmaceutiques et les conditions de leur agrément.

"Toutes les décisions prises pendant et après les enquêtes concernant un potentiel défaut de qualité doivent refléter le niveau de risque présent, et ce, par rapport aux exigences du dossier d'enregistrement du produit", a-t-elle souligné, précisant que ces décisions doivent être prises "rapidement pour garantir la sécurité du patient".

LAGHOUAT

Remise de sept ambulances aux établissements sanitaires (wilaya)

Une flotte de sept (7) ambulances médicalisées a été remise lundi au profit des établissements de la santé des communes de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès des responsables de la wilaya.

Présidant la cérémonie de remise tenue au siège de la wilaya, le wali de Laghouat, Fodil Dhoui, a affirmé que ces véhicules médicalisés ont été acquis pour un montant de plus de 90 millions de dinars puisés au titre du programme sectoriel de développement (PSD). Ces ambulances ont



été affectées à l'établissement public hospitalier (EPH) d'Aflou, aux établissements de la santé publique de proximité des communes de Laghouat, Hassi-Delâa, Brida, Ksar El-Hirane, Tadjrouna, et la polyclinique de la commune de Sebguieg.

Le wali qui a indiqué que ces ambulances sont destinées à la prise en charge du transport des patients, dans le cas échéant, aux structures hospitalières, a insisté sur la nécessaire exploitation rationnelle du parc roulant.

OUM EL BOUAGHI

Réhabilitation et équipement de 3 polycliniques avant la fin 2023 (DSP)

Une opération de réhabilitation et d'équipement de trois (3) polycliniques devrait être lancée "avant la fin 2023", a indiqué, mardi, le directeur de la Santé et de la population (DSP), Mohamed Laïb.

L'opération qui comprend également des travaux de restauration, concerne, selon le même responsable, les polycliniques Delfi-Brahim à Ain Beïda, Othmane-Benzekri à Ain M'lila, et Berkani-Mohamed au chef-lieu de wilaya.

Une dotation financière de 90 millions de dinars a été allouée à cette action de réhabilitation qui donnera lieu à la réfection de l'étanchéité, à la réparation des installations électriques et à des travaux de peinture-vitrerie, en plus de l'acquisition de matériels et d'équipements médicaux au profit de ces établissements de santé, a précisé M. Laïb.

Le DSP a souligné, dans le même contexte, que des travaux déjà entamés

pour une enveloppe financière de 100 millions de dinars, et portant sur la restauration et la réhabilitation de sept (7) polycliniques dans les communes de Berriche, d'Oum El Bouaghi, d'Ain Beïda, d'Ain Fakroun, de Bir Chouhada, d'Ain M'lila et d'Ouled Hamla, connaissent un avancement appréciable et seront réceptionnés "durant le mois de septembre en cours".

VACCINS ANTI-COVID Les Etats-Unis autorisent une version mise à jour

Les autorités sanitaires américaines ont autorisé lundi une version mise à jour des vaccins anti-Covid 19 de Pfizer et Moderna, mieux adaptée aux variants actuellement en circulation.

Les deux entreprises ont déclaré que leur nouvelle version du vaccin serait disponible dans les prochains jours pour une campagne de rappel, au moment où le nombre d'hospitalisations liées au Covid-19 est en hausse aux Etats-Unis.

Cette nouvelle version a été développée à partir du variant XBB.1.5 et doit "fournir une bonne protection contre les variants du Covid-19 actuellement en circulation", a déclaré l'Agence américaine des médicaments (FDA) dans un communiqué.

Les deux variants circulant le plus actuellement aux Etats-Unis sont EG.5 et FL.1.5.1. Dans un communiqué, Moderna a précisé que son nouveau vaccin, testé sur des êtres humains, avait bien déclenché une réponse immunitaire contre ces deux variants.

Si la FDA a autorisé les nouvelles versions du vaccin dès l'âge de 6 mois, une autre agence sanitaire fédérale, les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), doit tenir une réunion mardi afin de préciser pour quelles populations une dose de rappel est recommandée.

Les experts américains sont divisés sur la question de savoir si la population entière devrait recevoir une nouvelle dose, ou s'il faudrait plutôt se concentrer sur les personnes fragiles comme c'est le cas en Europe.



rope. "Nous encourageons fortement les personnes éligibles à considérer de se faire vacciner", a quoiqu'il en soit déclaré lundi dans un communiqué Peter Marks, responsable au sein de la FDA. "La vaccination reste essentielle pour la santé publique et une protection continue contre les conséquences graves du Covid-19, dont les hospitalisations

et les décès." Les Etats-Unis veulent mener une campagne annuelle de vaccination contre le Covid-19, avec chaque fois un vaccin adapté, à l'image de celle contre la grippe.

Mais le succès de la nouvelle formule est incertain: la précédente dose de rappel n'avait été réalisée que par 17% de la population américaine.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ Plus de 700.000 personnes se suicident chaque année dans le monde

Plus de 700.000 personnes se suicident chaque année dans le monde, alors que le nombre de ceux qui tentent de se donner la mort est bien supérieur à ce chiffre, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

A l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide, coïncidant avec le 10 septembre de chaque année, l'OMS a appelé les gouvernements, les communautés, les familles, la société civile et les individus à "créer de l'espoir par l'action" et à soutenir les survivants et tous ceux qui ont perdu des proches à cause de cette tragédie. L'agence onusienne estime que plus de 700.000 personnes se suicident chaque année dans le monde, alors que le nombre de ceux qui tentent de se donner la mort est bien supérieur à ce chiffre.

Selon un rapport mondial publié à cette occasion par l'OMS, plus

de 77% des suicides surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. D'après l'Organisation mondiale de la santé, la prévention du suicide nécessite la mise en œuvre d'interventions efficaces et fondées sur des données probantes. Elle recommande de prendre des mesures pour réduire l'accès aux moyens de suicide, tels que les pesticides, les armes à feu et certains médicaments, et d'interagir avec les médias afin d'assurer une couverture médiatique "responsable" des cas de suicide.

L'OMS préconise également de "renforcer les compétences sociales et émotionnelles des adolescents et de veiller à ce que les comportements suicidaires soient identifiés précocement chez les personnes qui en sont victimes et que leur état soit évalué, traité et suivi".

KENYA Un plan visant à mettre fin à la transmission du VIH de la mère à l'enfant d'ici à 2027

Le Kenya a lancé vendredi une stratégie visant à éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant d'ici à 2027, selon des médias.

La secrétaire de cabinet au ministère kényan de la Santé, Susan Nakhumicha, a indiqué que cette stratégie, baptisée "Mettre fin au sida chez les enfants d'ici à 2027", permettrait de lutter contre la transmission du

VIH de la mère à l'enfant. "Ce plan sera mis en œuvre dans les quatre prochaines années et nous sommes optimistes sur notre possibilité d'atteindre notre objectif", a déclaré Mme Nakhumicha dans un communiqué publié à Nairobi, la capitale du Kenya.

Selon le ministère kényan de la Santé, au moins 4.000 enfants sont infectés chaque année par

le VIH dans une transmission par leur mère à la naissance.

Mme Nakhumicha a rappelé que le Kenya avait réalisé ces dix dernières années des progrès dans la lutte contre le VIH/sida, avec une réduction de 57% des nouvelles infections et de 68% des décès liés au sida.

Si la couverture médicale des enfants vivant avec le VIH s'élève à 85%, seuls 74% d'entre eux par-

viennent à une suppression virale.

"Ce défaut de performance souligne le besoin d'agir d'urgence", a fait remarquer Mme Nakhumicha.

La stratégie doit permettre d'intensifier les efforts pour lutter contre la propagation du VIH chez les enfants et de réduire la mortalité infantile dans ce pays d'Afrique de l'Est.

FRANCE L'épidémie de dengue progresse en Guadeloupe et Martinique

L'épidémie de dengue poursuit sa progression aux Antilles, où les autorités sanitaires surveillent les profils à risque de formes graves, notamment les patients atteints de drépanocytose, une maladie très répandue dans les populations locales.

Entre le 28 août et le 3 septembre, l'agence Santé publique France a enregistré 770 cas cliniquement évocateurs de dengue en Martinique et 600 en Guadeloupe.

Dans une proportion bien moindre, Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont également touchés, avec des premiers cas confirmés sur ces deux îles du nord de l'arc antillais.

Guadeloupe et Martinique sont depuis la mi-août en phase épidémique pour cette maladie tropicale, qui se transmet essentiellement par les piqûres de moustique et peut se manifester par de fortes fièvres, des maux de tête, des courbatures, des nausées et des éruptions cutanées. Les professionnels de

santé surveillent particulièrement les patients atteints de drépanocytose, une maladie génétique très répandue dans les populations des Antilles, qui affecte l'hémoglobine des globules rouges.

En Guadeloupe, huit personnes ont été hospitalisées entre le 31 août et le 3 septembre, et neuf en Martinique, où les urgentistes et le Samu ont demandé à la population de se tourner vers la médecine de ville pour désengorger les urgences, selon le responsable des urgences du CHU de Martinique, Yannick Brouste.

"Habituellement on est sur du 120 passages par jour, là on est plutôt sur du 150 avec des pics à 180, ce qui est plutôt exceptionnel", a-t-il déclaré.

"Aucun traitement n'existe pour la dengue", a rappelé la responsable adjointe de la cellule Antilles de Santé publique France, Mathilde Melin.

"Seule la protection contre les mous-

tiques est efficace". L'usage des insecticides est moins efficace pour lutter contre la prolifération des moustiques, selon Anubis Vega-Rua, responsable du laboratoire d'études sur le contrôle des vecteurs de l'Institut Pasteur en Guadeloupe, car le moustique "a développé une résistance importante aux insecticides".

"La lutte chimique connaît là une limite", note Anubis Vega-Rua, qui avec d'autres scientifiques réfléchit à "des méthodes alternatives" moins nocives pour la biodiversité et l'environnement, comme la stérilisation des moustiques ou encore l'inoculation de bactéries.

Si, pour l'heure, une seule espèce de moustique vecteur de la dengue, *Aedes aegypti*, sévit aux Antilles françaises, "ce n'est qu'une question de temps" avant que le moustique dit "tigre", *Aedes albopictus*, déjà présent en Europe, n'arrive sur les rivages de Guadeloupe et Martinique.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Près de 80 nouveaux cas de choléra enregistrés à Kamanyola

Près de 80 nouveaux cas de choléra ont été enregistrés à Kamanyola au Sud-Kivu, en République démocratique du Congo (RDC), rapportent mardi des médias.

Jusqu'au dimanche 10 septembre, 79 nouveaux cas de choléra ont été enregistrés, dont un décès, à Kamanyola, dans le territoire de Walungu (Sud-Kivu), selon des médias.

"C'est une occasion d'alerter les politiques. Ca fait plus de trois semaines que cette maladie secoue la population de Kamanyola et ses environs. Ca peut même aller dans la sous-région des Grands lacs.

Ilya un danger en face de nous", a alerté un notable local, Roger Sadiki Muganguzi.

Un récent rapport de la direction de surveillance épidémiologique qui fait partie de la direction générale de lutte contre la maladie du ministère congolais de la Santé renseigne que des flambées épidémiques du choléra ont été signalées dans 14 des 26 provinces de la République démocratique du Congo depuis le début de 2023.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la RDC figure parmi les 18 pays au monde qui notifient des cas de choléra depuis le début de l'année 2023.

En 2022, la RDC a enregistré 17.866 cas de choléra dont 229 décès, soit un taux de létalité de 1,7%, selon les chiffres officiels.

Plus de 700 décès enregistrés parmi les déplacés de Nyrangongo depuis juin 2022

Le comité du site de déplacés de Kanyaruchinya dans le territoire de Nyrangongo au Nord-Kivu en République démocratique du Congo (RDC), a déclaré, dimanche, avoir enregistré plus de 700 décès parmi les déplacés depuis leur arrivée en juin 2022.

Selon le comité, ces cas ont été enregistrés dans différents sites répartis sur le territoire de Nyrangongo et dans la périphérie de la ville de Goma. Le président du site de Kanyaruchinya, Théo Musekura, qui alerte sur ces décès, plaide pour "une prise en charge correcte des déplacés en attendant leur retour".

"Depuis notre arrivée le 26 juin 2022, nous avons enregistré 770 morts.

Ils sont décédés de la rougeole, du choléra et de la malaria. Notre plus grand souhait est qu'on chasse l'ennemi afin de nous permettre de rentrer chez nous. Parce qu'ici, nous souffrons", a expliqué Théo Musekura.

Le site de Kanyaruchinya compte, à lui seul, plus 55 000 familles venus des territoires de Rutshuru, Masisi et du Nord de Nyrangongo.

BURKINA FASO La dengue a fait au moins 31 morts au cours de l'année 2023

Trente-et-un décès liés à la dengue ont été déjà notifiés cette année au Burkina Faso, a annoncé lundi le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Robert Kargougou.

S'exprimant à l'occasion d'une session du Comité national de gestion des épidémies (CNGE), M. Kargougou a déclaré qu'au cours de l'année en cours, "nous avons enregistré au total 8.355 cas suspects dont 3.335 cas probables et malheureusement 31 décès ont été notifiés".

Il a ajouté qu'à la seule semaine allant du 28 août au 3 septembre, la région des Haut-Bassins (ouest) a notifié 1.157 cas suspects, 329 cas probables et six décès, tandis que la région du Centre a notifié 756 cas suspects, 330 cas probables et trois décès. La dengue est une infection virale qui se transmet des moustiques aux humains.

Elle est plus courante dans les climats tropicaux et subtropicaux.

Mercredi 13 septembre 2023

SURDITÉ QUAND S'INQUIÉTER ?

Au moins 1 enfant sur 800 naît avec un grave problème de surdité. Pourtant, elle n'est souvent dépistée qu'après le premier anniversaire. Y a-t-il des signes à ne pas négliger ?

Pendant longtemps, seuls les nouveaux-nés présentant un facteur de risques étaient soumis à un dépistage d'office de la surdité. Le hic, c'est qu'au moins la moitié des surdités néonatales ne sont pas liées à un facteur de risques. Et que 90 % des bébés nés sourds ont des parents sans problème particulier d'ouïe. Du coup, pendant des générations, beaucoup de surdités néonatales n'étaient pas dépistées à la maternité.

Le bébé grandit et les parents commencent à s'inquiéter au bout de la première année, en cas de surdité profonde. Qui finit par faire l'objet d'un dépistage entre 12 et 18 mois. Quand la surdité est plus légère, c'est seulement vers l'âge de 23 mois que l'enfant subit un examen poussé. Les surdités légères ou moyennes ne sont diagnostiquées que vers l'âge de 3 ans quand l'enfant fait répéter souvent ou prononce mal les mots. Quelles que soient l'origine et la gravité de la surdité, le dépistage tardif pour conséquence de provoquer un retard évident sur l'acquisition du langage, l'autonomie et la socialisation de l'enfant.

LES SIGNES D'ALERTE

Avant 3 mois bébé ne sursaute pas aux bruits soudains, dort profondément.

A partir de 6 mois bébé ne gazouille pas ou peu, ne cherche pas des yeux l'origine du son si elle n'est pas visible.

Entre 9 et 12 mois bébé ne réagit pas à une demande quand elle n'est



pas associée à un geste ou une mimique ; il ne prononce pas des syllabes associées (pappa, ba-ba, ma-ma...)

A partir de 12 mois : il ne baragouine pas quelques mots de base et usuels (ga-to).

A 18 mois bébé ne sait pas désigner un objet ou une partie de son corps.

A 2 ans Pas de mots associés aux images ou d'association de mots évocant une situation (maman partie).

A 3 ans À l'école, il ne comprend

pas les consignes nécessitant explicitation.

A 4 ans Il articule mal.

A partir de 5 ans Il vit dans un monde bruyant (monte le son de la télé, de la radio, parle fort...), fait répéter souvent, n'entend que les sons graves, a des difficultés scolaires...

Au vu des résultats, la Haute Autorité de santé (HAS) a estimé utile d'étendre ce dépistage néonatal à tous les nouveaux-nés. Un an plus tard, en janvier 2008, le conseil national d'éthique émettait l'avis contraire, estimant que « la détection très précoce de la surdité pré-

viendrait beaucoup plus d'inconvénient que d'avantages ». Et préconise de laisser du temps au temps, avec une évaluation continue du handicap et des alternatives de choix proposées aux parents afin d'évaluer l'intérêt ou non d'une surmédicalisation de la surdité. A l'heure actuelle, le dépistage reste recommandé... mais ce sont aux parents de choisir.

LES RAISONS DU VETO

Le taux d'erreur. Une étude menée sur dix ans a relevé des erreurs dans le dépistage précoce de la surdité chez des bébés. Evalués positifs au test de la surdité le jour de la naissance, ils se sont révélés à posteriori sourds. Et pourtant on leur a quand même posé tout-petit un implant cochléaire.

Évaluation continue. Le CCNE privilégie une évaluation des capacités auditives au 3ème jour de la vie jusqu'au 28ème jour, afin de repérer les enfants les bébés nécessitant un examen plus approfondi.

L'appareillage quasi obligé. Le dépistage systématique encourageait les parents à accepter un appareillage presque automatique de l'enfant sourd ou l'implant cochléaire alors que le CCNE privilégie l'apprentissage de la langue des signes, associée à un appareillage.

Le risque de rejet. Dépistage et appareillage trop précoce ne permet pas aux parents de se faire à l'idée du handicap et d'être accompagnés en ce sens afin d'éviter un rejet du « bébé non idéal ».

Surdité de l'enfant : un phénomène sous-estimé

La perte auditive touche un enfant sur 1000 en France. Une nouvelle étude révèle le besoin de sensibilisation des parents.

On estime qu'en France environ 1 enfant sur 1000 est touché par une perte auditive. Pourtant, selon une étude menée présentée par la société MedEl (une entreprise autrichienne qui développe des implants cochléaires), moins d'un parent sur deux (43%) se dit inquiet vis-à-vis des problèmes auditifs de leur enfant. Pour cette étude sur « la perception par les parents de la perte auditive des enfants », l'institut de sondage a interrogé 609 parents d'enfants de 0 à 12 ans (377 parents d'enfants entendants et 102 parents d'enfants équipés d'un implant cochléaire, une aide auditive composée d'un processeur placé derrière l'oreille qui transforme les sons en signaux électriques et les transmet par ondes à une partie interne implantée chirurgicalement).

UNE PATHOLOGIE MOINS RAIRE QU'IL SE CRUE LES PARENTS PENSENT

Sur le millier de nouveaux touchés chaque année, 40 % souffrent de surdités sévères et profondes avec de lourdes conséquences sur l'acquisition du langage oral et sur le développement socio-affectif de l'enfant. Trois quarts de ces surdités sont d'origine génétique (anomalies de l'oreille) et les autres sont acquises au cours de la grossesse ou pendant la période périnatale.

Si la majorité des parents d'enfants implantés ont consulté un professionnel de santé dès qu'ils ont constaté que leur enfant présentait une perte auditive (82%), 83 admettent qu'ils ont d'abord cherché ses informations sur Internet et près d 1 sur 10 (7%) a attendu que cela passe. Car même si les parents sont soucieux du bien-être de leur enfant et perçoivent les enfants équipés d'appareils auditifs comme « des enfants comme les autres » (à 92%), il n'en est pas moins que le choc de l'annonce de la perte auditive de son enfant provoque un sentiment d'angoisse pour 40% des parents d'enfants implantés.

Toutefois, avec le recul, 51% des parents d'enfants implantés conseillent de faire contrôler l'audition de l'enfant le plus rapidement possible en cas de suspicion d'une perte auditive.

QUEL TRAITEMENT POUR LA SURDITÉ CHEZ L'ENFANT ?

Une surdité a été diagnostiquée chez votre enfant ? Devra-t-il porter un appareil auditif ou un implant cochléaire ? Pourra-t-il apprendre à parler ? Les réponses des experts sur les traitements de la surdité chez l'enfant.

Aujourd'hui, il n'y a plus à hésiter entre langue des signes et appareillage pour les enfants atteints de surdité : les enfants sont presque tous appareillés. Reste la question du choix du dispositif qui dépend du niveau de surdité. Mais une correction auditive n'exclut pas l'apprentissage de la langue des signes. Au contraire, sa maîtrise peut permettre à l'enfant de comprendre les informations et de communiquer avec ses parents, ou d'autres enfants sourds, avant de pouvoir pleinement utiliser son implant, par exemple. Elle peut être enseignée dès l'âge de 7-8 mois.

POUR LES SURDITÉS LÉGÈRES À MOYENNES : UN APPAREIL AUDITIF

Les problèmes auditifs amplifient les sons. Elles sont prescrites par l'ORL, mais c'est l'audioprothésiste qui les choisit, les adapte et les règle. Les appareils généralement recommandés sont des contours d'oreille, (même chez les bébés), désormais très discrets. La phase d'adaptation nécessite une collaboration étroite entre les parents et l'audioprothésiste, notamment lorsque l'enfant est très jeune.

Un contrôle est indispensable tous les 3 mois jusqu'à 2 ans, puis tous les six mois jusqu'à 6 ans, et une fois par an. Si l'appareil se révèle insuffisant et si l'oreille ne se bon développement



du langage, l'implant cochléaire peut être envisagé.

POUR LES SURDITÉS SÉVÈRES À PROFONDES : UN IMPLANT COCHLÉAIRE

L'implant cochléaire est indiqué dans les cas de surdité sévère à profonde des deux oreilles. « Mais on ne le propose jamais d'emblée et il ne peut être posé avant l'âge de 6 mois », précise le Dr Natalie Loundon, spécialiste de la surdité

infantile. Cela permet aux parents de prendre en main la pathologie de leur enfant, mais aussi de voir les apports et les limites des prothèses auditives.

Le système est constitué d'une partie interne, implantée chirurgicalement dans la cochlée (organe de l'oreille interne), et d'une partie externe mobile (contour d'oreille ou boîtier). L'intervention dure 90 minutes et nécessite 2 à 4 jours

d'hospitalisation. La pose s'effectue en général d'un seul côté.

« La motivation de la famille est essentielle, car une rééducation orthophonique est indispensable, souligne le Dr Sandrine Marlin, spécialiste en génétique de la surdité. On n'entend pas comme un entendant. L'enfant doit apprendre à comprendre les sons qu'il reçoit ». L'âge de l'implantation, avant 3 ans, est une condition de la réussite.

Les troubles auditifs augmentent les difficultés d'apprentissage

Les troubles auditifs pourraient être un facteur de risque augmentant les difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les enfants qui présentent des troubles dans l'apprentissage de la lecture auraient peut-être des problèmes auditifs, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Nuffield Foundation.

Les chercheurs de Coventry University academics au Royaume-Uni ont mené une étude avec 195 enfants âgés de 8 à 10 ans, 36 étaient dyslexiques et 29 avaient eu des infections aux oreilles récurrentes. Tous les petits volontaires ont été soumis à des tests pour évaluer leur niveau de lecture et d'écriture et pour identifier leur rapport. Les scientifiques ont observé que 9 des 36 enfants

Internet et près d 1 sur 10 (7%) a attendu que cela passe. Car même si les parents sont soucieux du bien-être de leur enfant et perçoivent les enfants équipés d'appareils auditifs comme « des enfants comme les autres » (à 92%), il n'en est pas moins que le choc de l'annonce de la perte auditive de son enfant provoque un sentiment d'angoisse pour 40% des parents d'enfants implantés.

Toutefois, avec le recul, 51% des parents d'enfants implantés conseillent de faire contrôler l'audition de l'enfant le plus rapidement possible en cas de suspicion d'une perte auditive.

Des chercheurs allemands ont montré que des enfants sourds, présentant un implant cochléaire, apprennent plus rapidement les mots que les enfants avec une audition normale. Cela serait lié au fait que leur cerveau est plus développé au moment où ils entendent pour la première fois.

Les enfants sourds qui ont bénéficié d'un implant cochléaire, apprennent les mots encore plus vite que les enfants avec une audition normale. C'est ce que montre une étude réalisée par le Centre médical universitaire de Dresde, en Allemagne.

Les résultats ont été publiés dans la revue Scientific Reports.

Les implants cochléaires reçoivent un et le convertissent en stimuli électriques et envoient ces impulsions directement au nerf au-

dyslexiques avaient une certaine forme de perte auditive non traitée et qu'un tiers des petits écoliers touchés par des infections aux oreilles répétitives ont montré des difficultés à lire et à écrire.

« Les enfants qui ont subi des infections d'oreille répétées qui se sont associées à des problèmes d'audition ont un accès fluctuant aux différents phonèmes précisément à l'âge où ces informations sont cruciales pour commencer à apprendre à lire », a déclaré Helen Breadmore, auteure de l'étude. Cette étude a aussi permis de mettre en avant que la dyslexie et les infections auditives impactaient différemment l'apprentissage des enfants. En effet, les petits dyslexiques avaient des

difficultés à manipuler des phonèmes (phonologie) et à apprendre la grammaire. Les écoliers atteints des infections répétées avaient majoritairement un embarras à percevoir le langage parlé.

« Comme la perte auditive peut nuire à l'apprentissage », le test PEA, « potentiels évocés auditifs », réalisé en maternité ou en service de néonatalogie pour dépister un problème auditif chez le nouveau-né dans les jours qui suivent la naissance, ne suffit pas. La surdité peut arriver à n'importe quel âge. Si un parent, un proche ou un professeur a des doutes, mieux vaut faire un test d'audition à l'enfant à n'importe quel âge », concluent les auteurs de l'étude.

IMPLANT COCHLÉAIRE : LES ENFANTS SOURDS APPRENNENT PLUS VITE LES MOTS

Des chercheurs allemands ont montré que des enfants sourds, présentant un implant cochléaire, apprennent plus rapidement les mots que les enfants avec une audition normale. Cela serait lié au fait que leur cerveau est plus développé au moment où ils entendent pour la première fois.

Les enfants sourds qui ont bénéficié d'un implant cochléaire, apprennent les mots encore plus vite que les enfants avec une audition normale. C'est ce que montre une étude réalisée par le Centre médical universitaire de Dresde, en Allemagne.

Les résultats ont été publiés dans la revue Scientific Reports.

Les implants cochléaires reçoivent un et le convertissent en stimuli électriques et envoient ces impulsions directement au nerf au-

ditif, restaurant ainsi l'audition. Ils sont généralement implantés chez les enfants entre l'âge de 1 et 4 ans.

Les scientifiques ont observé que les enfants

sourds apprennent plus vite que les autres enfants - en moyenne une avance de 2 mois - et construisaient des groupes de mots plus rapidement. La raison de cette découverte pourrait être que les enfants ayant des implants cochléaires sont plus âgés lorsqu'ils sont exposés à la langue parlée pour la première fois, leurs facultés cognitives sont donc plus matures.

Ils ont rattrapé leur retard alors qu'ils étaient auparavant désavantagés. En effet, ceux qui ont une audition normale apprennent les aspects du langage, tels que le rythme et la mélodie de leur langue maternelle, dès la naissance et même dans l'utérus.

Les scientifiques pensent que les enfants porteurs d'implants pourraient permettre d'aider à la compréhension des processus généraux d'acquisition du langage.

Est-ce que mon enfant entend bien ?

Une ouïe à la traîne, et c'est toute la vie de nos enfants qui peut être chamboulée. Mais comment savoir si notre enfant, qu'il ait 1 mois ou 5 ans, entend correctement ? Et que faire si ce n'est pas le cas ? Des décibels en moins, et le fait d'apprendre à parler, à lire, à se faire des copains, peut se transformer en course d'obstacles.

Plusieurs causes peuvent expliquer une baisse de l'audition. Cela va du simple bouchon de cérumen à l'infection de la future maman par le cytomegalovirus. Parfois, la perte auditive est temporaire, comme lorsque l'enfant a une otite sévère. C'est la première cause de baisse de l'audition, elle concerne surtout les moins de 7 ans », prévient la Dre Martine François, ORL pédiatrique à l'hôpital Robert-Debré (Paris).

Sournoise, elle avance masquée, sans fièvre ni autres signes extérieurs qui pourraient alerter. Mais dans l'ombre, du liquide s'installe derrière le tympan, atténuant les sons. C'est comme si l'enfant avait la tête sous l'eau en permanence, les mots lui parviennent de façon peu intelligible.

« D'autres fois, la perte est définitive. Ce sont les surdités de perception, qui

touchent l'oreille interne. 80 % sont d'origine génétique. »

QUELS SONT LES SIGNES QUI DOIVENT ALERTER ?

C'est l'ouïe qui augmente le volume de la télé. Léa qui fait constamment répéter sa maman, le petit dernier qui ne sursaute pas quand une porte claque... « Un retard de langage est un autre signal d'alerte. Les parents sont d'excellents observateurs, donc s'ils ont un doute, ils ne doivent pas hésiter à consulter un ORL, car c'est lui le spécialiste de l'audition. Son contrôle technique des oreilles est sur mesure, adapté à l'âge de l'enfant qui lui fait face. » Un retard de langage est un autre signal d'alerte. Les parents sont d'excellents observateurs, donc s'ils ont un doute, ils ne doivent pas hésiter à consulter un ORL, car c'est lui le spécialiste de l'audition. Son contrôle technique des oreilles est sur mesure, adapté à l'âge de l'enfant qui lui fait face. » Un retard de langage est un autre signal d'alerte. Les parents sont d'excellents observateurs, donc s'ils ont un doute, ils ne doivent pas hésiter à consulter un ORL, car c'est lui le spécialiste de l'audition. Son contrôle technique des oreilles est sur mesure, adapté à l'âge de l'enfant qui lui fait face. »

Au cours de l'audiométrie, le spécialiste va par exemple, le dos tourné, chuchoter des mots que l'enfant devra montrer sur une planche d'images.

QUELS SONT LES TRAITEMENTS ?

Quelle que soit l'origine de la baisse auditive, et quelle que soit l'intensité de

celle-ci, il y a des solutions. « Pour les otites sévères ou les otites moyennes aiguës à répétition, si les médicaments ne règlent pas le problème, la pose d'aérateurs transtympaniques ou tympans est souvent la solution. » Ces petits tubes creux évacuent le liquide bloqué derrière le tympan. « On les retire au bout de quelques mois s'ils ne sont pas déjà tombés tout seuls. »

En cas de perforation du tympan, à la suite d'une otite ou d'un traumatisme (Coton-Tige...), si le tympan ne se répare pas de lui-même, un passage sur la table d'opération le remettra en bon état de marche.

Pour les surdités de perception, il faut appareiller. « En première intention, avec une prothèse auditive, amplificateur de sons. Quand la perte auditive est très sévère, il y a l'implant cochléaire, dont une partie est insérée dans la cochlée. » Cet appareil est un magicien : suivi d'une rééducation orthophonique, il permet à des enfants sourds de retrouver la voix de leurs proches, de parler, d'écouter de la musique, de suivre une scolarité classique, d'avoir des copains... et de retrouver leur insouciance.



SAHARA OCCIDENTAL Le président sahraoui s'entretient avec le SG de l'ONU

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, s'est entretenu, lundi à New York, avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans le cadre du dialogue permanent entre la partie sahraouie et le secrétariat général de l'instance onusienne.

Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), les discussions qui se sont déroulées au siège des Nations unies, ont porté sur une série de questions d'intérêt commun, notamment l'état et les perspectives du processus de paix parrainé par les Nations Unies au Sahara Occidental et les moyens de le relancer et d'accélérer le parachèvement de la décolonisation au Sahara occidental.

Le président Ghali a évoqué, dans ce sens, les circonstances ayant conduit les parties au conflit, à savoir le Front Polisario et le Royaume du Maroc, à accepter le plan de règlement ONU-OUA de 1991, approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité, dans l'objectif de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, comme tous les peuples et territoires colonisés.

Après avoir abordé les obstacles dressés par l'Etat d'occupation sur la voie de la tenue d'un référendum d'autodétermination, M.

Ghali a insisté sur "le rejet par la partie sahraouie du mutisme des Nations Unies face aux pratiques dangereuses et provocantes de l'Etat d'occupation dans les territoires sahraouis occupés, pratiques commises au vu et au su de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)", selon SPS.

Il a également exhorté le Secrétaire général des Nations Unies ainsi que le Conseil de sécurité à "la nécessité d'appeler les choses par leurs noms et de tenir l'Etat d'occupation entièrement responsable de la violation du cessez-le-feu, le 13 novembre 2020, ayant mené à une escalade dangereuse et torpillé les efforts pacifiques de l'ONU, fragilisant ainsi la sécurité et la stabilité dans la région". Le président sahraoui a évoqué les tentatives visant à faire dévier le processus de paix et à le mettre hors du cadre légal, en introduisant des termes vagues tels que "réalisme" et "pratique" dans les résolutions du Conseil de sécurité. Il a souligné, à ce propos, que "la partie sahraouie rejette catégoriquement cette orientation dangereuse, qui ne fera qu'encourager l'Etat marocain à persévérer dans l'occupation militaire illégale de parties de notre territoire national, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des principes du Droit international".



Le peuple sahraoui qui n'est pas "un partisan de la guerre", a consenti tous types de concessions et de sacrifices pour faire avancer le processus de paix à même de lui permettre d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, en toute liberté et démocratie, a martelé le Président sahraoui.

Et de rappeler, à cet égard, l'engagement de la partie sahraouie à coopérer avec les efforts du Secrétaire général et de son Envoyé personnel au Sahara occidental en vue de décoloniser la dernière colonie en Afrique.

Le Président Ghali a, à ce propos, soutenu que le peuple sahraoui "demeure fortement attaché à ses droits et aspirations nationales, qu'il défendra sans compro-

mis et par tous les moyens légitimes garantis par la Charte de l'ONU et l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA)". Pour sa part, le SG de l'ONU, Antonio Guterres a affirmé l'attachement de son instance au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, mais aussi à poursuivre l'action pour sa mise en œuvre conformément aux décisions de l'ONU, souhaitant voir les efforts de son Envoyé personnel au Sahara occidental aboutir à une solution durable au conflit, ajoute la même source.

Ces discussions se sont déroulées en présence de la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix à l'ONU, Rosemary DiCarlo, de l'Envoyé personnel du SG des Nations Unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, de la sous-secrétaire générale de l'ONU pour l'Afrique, Martha Pohee et de grands responsables au sein du Secrétariat des Nations Unies et de l'Administration des affaires politiques et de consolidation de la paix.

Du côté sahraoui, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordonnateur avec la MINURSO, Mohamed Sidi Amar et le conseiller de la représentation du Front à l'ONU, Ma El Ainine Salama étaient également présents.

SOUDAN La crise contraint environ 5,3 millions de personnes à quitter leur foyer (ONU)

Le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a affirmé, lundi, qu'environ 5,3 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer avec le déclenchement du conflit au Soudan.

Les données de l'entité des Nations Unies révèlent que 4,1 millions de personnes sont déplacées sur le territoire soudanais et plus d'un million sont réfugiés dans les pays voisins, près de cinq mois après l'intensification du conflit entre l'armée et les Forces de soutien rapide (RSF).

Le secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires, Martin Griffiths, "la réponse actuelle ne répond pas aux besoins humanitaires extraordinaires".

Le flux de Soudanais fuyant vers les pays voisins devrait augmenter à mesure que "la violence et l'horreur continuent". L'aide internationale aux pays voisins nécessite 1 milliard de dollars, selon OCHA.

Le Tchad est le plus grand hôte de Soudanais générés par la crise, abritant plus de 412 000 personnes. L'Égypte, le Soudan du Sud, l'Éthiopie et la République centrafricaine suivent.

Le Soudan accueillait déjà d'importantes populations de réfugiés avant d'être touché par la situation d'urgence actuelle. OCHA prévient que, à l'instar des pays hôtes, le Soudan a désormais besoin de davantage de soutien pour fournir une protection et une assistance essentielles, notamment aux personnes déplacées pour la deuxième fois dans le pays. Les besoins urgents comprennent l'eau, la nourriture, les abris, les soins de santé et les articles de première nécessité, selon les Nations Unies.

NIGERIA Au moins 10 morts dans une attaque contre un village

Au moins dix personnes ont été tuées dimanche par des hommes armés qui ont attaqué un village de l'Etat du Plateau, dans le centre du Nigeria, ont rapporté lundi les médias locaux.

Des hommes armés ont attaqué dimanche le village de Kulben, blessant d'abord une personne, a rapporté l'agence de presse officielle du Nigeria, citant des habitants du village. Les assaillants ont ensuite envahi le village et ouvert sporadiquement le feu sur les habitants. Les hommes armés ont quitté les lieux avant l'arrivée des forces de sécurité, a rapporté l'agence de presse nigérienne. La police n'a pas encore publié de communiqué officiel sur l'incident.

CAMEROUN Deux militaires tués par des terroristes de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord

Deux soldats camerounais ont été tués lundi soir dans la région de l'Extrême-Nord lors d'une attaque menée par Boko Haram, ont affirmé des sources sécuritaires. Ils appartenaient au Bataillon d'intervention rapide (BIR), une unité d'élite de l'armée camerounaise, dépêchée en renfort depuis Mozog, selon les mêmes sources. Ils ont été victimes d'une double explosion, provoquée par des engins explosifs artisanaux, a-t-on précisé. Deux autres soldats ont été blessés au cours de cette même attaque.

Par ailleurs, les forces de défense, notamment le BIR et le Groupement polyvalent d'intervention de la Gendarmerie nationale, ont affronté les terroristes de Boko Haram à Nguetchéwé, près de la frontière avec la Nigeria. Trois terroristes de Boko Haram ont été neutralisés et trois autres blessés au cours de ces affrontements, selon une autre source militaire. Avant de prendre la fuite, les terroristes ont délibérément endommagé des biens appartenant à la population locale. Les forces de défense et de sécurité ont lancé une opération de ratissage pour sécuriser la zone. De puis 2014, la région de l'Extrême-Nord est confrontée à une série d'attentats-suicides et d'attaques perpétrées par les terroristes de Boko Haram.

APS

INONDATIONS EN LIBYE Trois jours de deuil décrétés pour les victimes des inondations

Les autorités libyennes ont décrété trois jours de deuil national en hommage aux victimes des inondations causées par le cyclone Daniel qui ont frappé plusieurs villes et villages du nord-est du pays, tuant plus de 150 personnes.

"De lundi à jeudi, les drapeaux de toutes les

institutions des secteurs public et privé seront abaissés", a décidé le gouvernement d'union nationale (GNA), a rapporté la chaîne Al Hadath TV. Le cyclone Daniel a frappé le nord-est de la Libye le 10 septembre provoquant une tempête et de fortes pluies accompagnées d'orages dans les

villes de la côte méditerranéenne. Les fortes pluies ont gravement endommagé les infrastructures, inondant de nombreuses habitations, des hôpitaux et d'autres installations civiles importantes. Des opérations d'évacuation et de recherche sont en cours. La ville de Derna a été la

plus sévèrement touchée, où, selon des médias, environ 150 personnes ont trouvé la mort. Le portail d'information Al Wasat rapporte que deux barrages se sont effondrés dans la ville. Le Croissant-Rouge libyen a indiqué que le nombre de morts à Derna pourrait s'élever à 250.

KENYA Dix soldats tués dans une explosion

Au moins dix soldats kényans ont été tués dimanche dans une explosion en bord de route dans le comté de Lamu, sur la côte Nord du Kenya, ont confirmé lundi des responsables.

Les Forces de défense kényanes (FDK) ont condamné l'attaque sans confirmer le nombre de victimes.

Un responsable sécuritaire a néanmoins affirmé que dix soldats avaient été tués et quatre autres blessés, alors qu'ils effectuaient

une patrouille, quand leur véhicule a roulé sur un engin explosif improvisé sur la route de Milmani-Baure.

Le responsable a indiqué que dix soldats à bord du véhicule avaient été tués sur les lieux et que les blessés étaient dans un état grave.

"Les soldats blessés sont en mauvais état", a-t-il fait savoir en précisant que l'explosion avait détruit le véhicule. Dans un commu-

niqué publié lundi à Nairobi, la capitale kényane, les FDK ont condamné l'incident et affirmé que les criminels étaient déterminés à perturber la circulation des biens et des personnes dans la région et ainsi saper la stabilité économique locale. "Les FDK appellent les habitants à partager des informations avec les agences de sécurité au sujet des éléments criminels qui se cachent dans leurs communautés", selon l'armée.

PALESTINE

23 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes en Cisjordanie

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, mardi, 23 Palestiniens dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa, citant une source locale.

L'armée sioniste a pris d'assaut plusieurs régions dans le gouvernorat de Beit Lehm et a arrêté onze Palestiniens, a indiqué dans un communiqué le Club des prisonniers palestiniens qui a également fait état de l'arrestation de quatre Palestiniens à Naplouse. Selon la même source, les forces d'occupation ont également pris d'assaut plusieurs régions de la ville d'El Khalil, au sud de la Cisjordanie occupée, où quatre Palestiniens ont été arrêtés.

Par ailleurs, les soldats sionistes ont procédé à l'arrestation de quatre Palestiniens dans les villes de Tulkaram et Jénine, au



nord de la Cisjordanie occupée. A noter que, l'armée d'occupation sioniste procède quotidiennement à des arrestations

dans les villes et les localités de la Cisjordanie occupée et dans la ville d'El Qods sous divers prétextes.

LIBAN

Explosion du port de Beyrouth en 2020: l'ONU plaide pour une enquête internationale

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, s'est dit lundi favorable à une enquête internationale sur l'explosion en août 2020 dans le port de Beyrouth, en déplorant qu'"aucune responsabilité n'a été établie" dans cette affaire.

Trois ans après cette explosion qui a fait

plus de 220 morts, "il est peut-être temps d'envisager une mission d'établissement des faits internationale pour examiner les violations des droits humains liées à cette tragédie", a relevé Volker Türk devant le Conseil des droits de l'homme.

En avril dernier, la Rapporteuse spéciale

des Nations unies sur l'indépendance des juges et des avocats, Margaret Satterthwaite, avait indiqué que depuis que l'explosion a été renvoyée au Conseil judiciaire libanais pour enquête, les autorités ont rejeté les demandes judiciaires de lever l'immunité parlementaire et d'autoriser l'interro-

gatoire des responsables de la sécurité. Le gouvernement n'a pas non plus exécuté les mandats d'arrêt contre d'anciens ministres.

L'énorme explosion du 4 août 2020 avait été provoquée par le stockage sans précaution de centaines de tonnes de nitrate d'ammonium dans un entrepôt au port.

YÉMEN

Le Conseil de sécurité renouvelle son soutien au processus de paix de l'ONU

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont exprimé, lundi, leur soutien au processus de paix mené par l'ONU sur la base des termes de référence convenus.

L'ambassadeur de l'Albanie auprès des Nations Unies, Ferit Hoja, dont le pays préside le Conseil de sécurité ce mois-ci, a déclaré que les membres du Conseil ont réaffirmé la nécessité urgente d'"un dialogue inter yéménite et d'un cessez-le-feu dans tout le pays".

Les déclarations de Hoja, interviennent à l'issue des consultations privées tenues par le Conseil de sécurité sur la situation au Yémen, au cours desquelles des exposés ont été fournis aux Etats membres par l'Envoyé spécial des Nations Unies pour le Yémen, Hans Grundberg, la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, Joyce Msuya, le chef de la Mission des Nations Unies pour soutenir l'accord de Hodeidah (UNMHA), le général de divi-

sion Michael Beary. L'ambassadeur de l'Albanie auprès des Nations Unies a affirmé aux journalistes que "les membres du Conseil avaient réaffirmé l'importance de réaliser des progrès rapides et tangibles dans les discussions en cours au Yémen".

Il a ajouté que les membres ont également souligné la nécessité de "maintenir le calme ambiant et d'assurer un accès sans entrave à l'aide humanitaire".

GRÈCE

Démission d'un ministre après la mort d'un passager de ferry jeté à la mer

Le ministre grec de la Marine marchande, Miltiadis Varvitsiotis, a annoncé lundi sa démission après le tollé provoqué par la mort d'un passager, jeté à la mer la semaine dernière par des membres de l'équipage d'un ferry.

Ce passager de 36 ans avait été poussé par des membres d'équipage alors qu'il tentait d'embarquer dans un navire qui s'apprêtait à quitter le port du Pirée, près d'Athènes.

Miltiadis Varvitsiotis sera remplacé par Christos Stylianidis,

député et ancien ministre, a indiqué le porte-parole du gouvernement Pavlos Marinakis, lors d'un point de presse lundi.

"Le meurtre d'Antonis Kargiotis par des membres de l'équipage du (ferry) Blue Horizon nous a tous choqués", a déclaré Miltiadis Varvitsiotis dans sa lettre de démission publiée sur les réseaux sociaux.

Il a à nouveau demandé "pardon" pour cet incident et souligné qu'"il était ces derniers jours la cible d'une attaque", se disant ac-

cusé par certains d'"avoir mis sur un pied d'égalité la victime et les auteurs du crime", ce qu'il récuse.

Sur une vidéo devenue virale mercredi dernier on voyait la victime, arrivée en courant pour prendre le ferry dans le port du Pirée juste à temps, alors que la rampe était encore abaissée.

Mais des membres de l'équipage l'en empêchent, et la victime est finalement poussée par l'un d'eux, ce qui lui fait perdre l'équilibre pour tomber dans la mer.

Malgré les cris des passagers, voyant la victime dans l'eau et craignant pour sa vie, le ferry quitte le port comme prévu en direction d'Héraklion, en Crète, laissant l'homme se noyer au lieu de lui venir en aide.

La démission du ministre intervient quelques heures après que la justice a ordonné la détention provisoire du capitaine du Blue Horizon, accusé de "mise en danger" à la mer et d'un membre de l'équipage, accusé d'homicide.

ALLEMAGNE

Démarrage du chantier de ligne haute tension Nord-Sud

L'Allemagne a officiellement lancé lundi la construction du premier tronçon d'une ligne à haute tension pour relier le Nord riche en éoliennes au Sud industriel, un chantier crucial pour permettre au pays de réussir son virage énergétique.

Cette "autoroute de l'électricité" dénommée "SuedLink" va faire que "le sud de l'Allemagne pourra à l'avenir bénéficier des grandes quantités d'énergie éolienne du nord", s'est félicité le ministre fédéral de l'économie et de la Protection du climat Robert Habeck, cité dans un communiqué.

Le projet se concrétise cependant avec beaucoup de retard puisque la liaison de 700 kilomètres aurait dû entrer en service l'année dernière, selon les premières annonces faites il y a près de dix ans, l'objectif est désormais d'achever la ligne à l'horizon 2028.

Cette expansion du réseau électrique doit garantir "une alimentation électrique sûre en Bavière et dans le Bade-Wurtemberg", deux riches régions du Sud, à l'aide de deux connexions partant des communes du Land de Schleswig-Holstein (Nord), qui produit largement plus d'énergie éolienne qu'il n'en consomme.

La ligne partant du Schleswig-Holstein sera commune sur la majeure partie du tracé et composée de câbles souterrains, plutôt que de lignes aériennes à haute tension qui se heurtent souvent à des résistances locales. Le premier tronçon de la ligne s'avère délicat avec le passage du câble sous l'Elbe, ce qui va nécessiter de creuser un tunnel d'environ 5,2 kilomètres de long et d'un diamètre intérieur d'environ 4 mètres.

SuedLink va coûter 10 milliards d'euros, un coût nettement plus élevé que prévu en raison de l'enfouissement des câbles. L'ouvrage aura une capacité de transmission totale de 4 gigawatts, ce qui correspond à la consommation électrique d'environ 10 millions de foyers.

Une autre ligne de transport d'électricité longue de 137 km et reliant la côte de la mer du Nord, dans le Schleswig-Holstein, jusqu'à la frontière danoise, voit elle son cinquième et dernier tronçon en voie d'être achevé.

Les éoliennes du Danemark vont ainsi alimenter le réseau électrique allemand voire européen, avec un raccordement prévu côté danois en 2024.

ETATS UNIS

Une paralysie budgétaire pèserait sur l'économie, alerte un responsable

Un responsable de l'administration Biden a averti lundi qu'une paralysie de l'administration fédérale, ou "shutdown", causerait des dégâts sur l'économie américaine, si républicains et démocrates au Congrès ne s'accordent pas sur le budget du gouvernement, objet d'une bataille politique.

"Nous n'avons pas vu de shutdown depuis un petit moment. J'espère que nous n'en aurons pas un maintenant, car l'une des choses qui nous encouragent tous est le fait que l'économie américaine se porte bien mieux que ce que beaucoup de gens espéraient", a déclaré le secrétaire adjoint au Trésor, Wally Adeyemo, qui s'exprimait à l'Economic Club de New York.

Le shutdown diffère du défaut de paiement, qui avait menacé l'économie américaine au printemps, et était, lui, lié au plafond de la dette, que le Congrès devait relever.

Les dépenses gelées en cas de shutdown sont moins larges qu'en cas de défaut de paiement, détaille une note du comité pour un budget fédéral responsable, une organisation bipartite.

En cas de shutdown, les fonctionnaires ne seraient par exemple pas payés temporairement, certains systèmes de santé pourraient être affectés, ainsi que le transport aérien, les contrôleurs du ciel ne recevant alors pas de salaire. La dernière paralysie de l'administration fédérale remonte à 2018. Environ 850.000 fonctionnaires avaient été mis au chômage partiel, selon le comité. "La dernière chose dont nous avons besoin, c'est des difficultés d'un shutdown", a averti M. Adeyemo. Le prochain exercice budgétaire débute le 1er octobre, mais les élus du Congrès, qui doivent voter les financements, n'ont à ce stade trouvé aucun accord. La balle est, a-t-il souligné, dans le camp des élus républicains de la Chambre des représentants.

"Les démocrates au Sénat (et) à la Chambre et les républicains au Sénat sont tous d'accord sur la nécessité de respecter les termes de l'accord que nous venons de conclure cet été", a-t-il dit. Cet accord, qui avait permis d'éviter le défaut de paiement, suspend jusqu'en janvier 2025 le plafond d'endettement public des Etats-Unis, et fixe des objectifs budgétaires, prévoyant notamment une limitation des dépenses.

"Notre objectif est vraiment d'essayer d'arriver à un point où le Congrès s'accorde pour continuer à financer le gouvernement, car la dernière chose dont nous avons besoin est de faire la une des journaux sur la fermeture du gouvernement", a martelé Wally Adeyemo.

26^E SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER 1265 exposants annoncés à l'édition, le continent africain invité d'honneur

Le 26e Salon international du livre d'Alger (Sila) aura lieu du 25 octobre au 4 novembre prochain, avec la participation de 1265 exposants de 47 pays, dont 283 algériens, selon un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Dans un communiqué sanctionnant une réunion de coordination pour l'élaboration du programme culturel du 26e Sila, présidée lundi par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, les organisateurs annoncent que "le continent africain sera l'invité d'honneur de cette édition", avec un programme axé sur le thème "Livre et numérisation", et comprenant 40 rencontres littéraires et conférences animées par des figures culturelles nationales et étrangères.

Le programme comporte des conférences dont "La culture africaine et l'affirmation de soi au 21^e siècle",

"L'engagement dans la littérature africaine", ou encore "Le soufisme, vecteur commun" et un hommage au leader sud-africain, figure de la lutte contre l'apartheid, Nelson Mandela (1918-2013).

Le communiqué annonce également une conférence internationale sur l'œuvre et la pensée de Malek Bennabi (1905-1973), et en plus de nombreuses rencontres littéraires sur "L'expérimentation en littérature", "L'écriture à l'ère du numérique", ou encore sur la poésie algérienne.

Lors de cette réunion, la ministre de la Culture et des Arts a abordé la né-

cessité d'exploiter les "passerelles culturelles et créatives reliant les pays du continent (...) au diapason du rayonnement culturel algérien et son prolongement dans le continent".

La ministre a également accordé une "attention particulière au programme du 1^{er} Novembre, date du déclenchement de la glorieuse révolution de novembre", en plus d'avoir annoncé la tenue de certaines manifestations du Sila en dehors du Palais des expositions des pins maritimes (Safex), dans des établissements comme la Bibliothèque nationale, la Cinémathèque algérienne, ou le Palais de la culture Moufîd-Zakaria.

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN La pièce de théâtre "Thawra" présentée

La générale de la pièce de théâtre "Thawra" (révolution), une tragédie qui renseigne sur les aspects sociopolitiques récurrents dans toute révolte contre le colonisateur a été présentée, samedi soir à Alger, en clôture du programme théâtral des célébrations du Soixantenaire de l'Indépendance de l'Algérie. Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle s'est déroulé en présence des ministres, de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji et des Moudjahidines et Ayants droits, Laid Rebiga, ainsi que le Conseiller auprès du Président de la République, chargé du Cinéma et de l'Audiovisuel, Ahmed Rachedi. A cette occasion la ministre de la Culture et des Arts a insisté sur "la nécessité de voir l'écriture de l'histoire de l'Algérie prise en charge par des plumes jeunes à travers des travaux dans toutes les disciplines culturelles, le théâtre notamment".

De son côté, le ministre des moudjahidines et des Ayants Droits a rappelé l'"importance de mettre à disposition, tous les moyens afin d'alimenter les créations culturelles avec les contenus des 40.000 témoignages recueillis jusqu'à présent sur la Guerre de libération nationale".

Sur une conception de Abdelkader Djeriou et une mise en scène exécutive de Abdel Ilah Merbouh, le spectacle a été monté sur un texte composé, adapté du "Cadavre encadré" et "Les ancêtres redoublent de férocité" de Kateb Yacine (1937-1989), réécrit par Youcef Milat et Hichem Bousehla.

Durant 65 mn, le spectacle "Thawra" a tenté de montrer que toutes les révolutions se ressemblaient dans la mesure où le colonialisme procédait toujours de la même manière : la décolonisation, la déshumanisation et l'oppression du peuple colonisé, qui sera condamné à vivre sous le joug

de la terreur, des exactions, de la torture et des représailles.

Le peuple, ainsi colonisé finira par se résoudre à la résilience, en s'organisant pour combattre les abjections et les injustices de l'occupant, non sans avoir à se défaire des contraintes internes qui parfois entravent les mécanismes de résistance et de lutte contre l'ennemi.

Le spectacle, brillamment servi par, Souad Janati, Nawel Benaissa, Abdel Ilah Merbouh, Aboubakar Esseddik Benaissa, Ahmed Sehi, Ahmed Benkhal, Benabdellah Djelal, à travers plusieurs époques suggérées par un grand portail en bronze, seul élément de la scénographie, signée Youcef Abdi, symbolisant l'histoire. Occupant tous les espaces de la scène dans des échanges ascendants et soutenus, les comédiens ont su porter la densité du texte.

La chorégraphie, œuvre de Riadh Beroual, a contribué à relever la sémantique du spectacle dans son aspect visuel, lui donnant de belles figures esthétiques, au même titre que la bande son et musique, signée Abdelkader Sofi, "véritable élément dramaturgique" qui a su accompagner les atmosphères tragiques de la trame, empreintes d'anxiété, de colère, de tristesse et de deuil.

Le concepteur Abdelkader Djeriou n'a pas omis de mettre en valeur les œuvres d'artistes algériens qui ont contribué au bon fonctionnement des opérations de rébellion et de résistance contre l'ennemi, en prévoyant des passages de Cheikha Rimiti, Taos Amrouche et un sonore de Kateb Yacine expliquant le rôle du poète dans l'entretien d'une révolution. A l'issue du spectacle, le nombreux public présent a longtemps applaudi l'équipe de la pièce de théâtre "Thawra", produite par le Théâtre régional de Sidi Bel Abbès.

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BEJAÏA 33 films algériens, 14 pays participants

Trente trois (33) films algériens concourent aux côtés d'œuvres de 14 pays à la 18^e édition des "Rencontres cinématographiques de Bejaïa" qui seront organisées du 23 au 28 septembre en cours sous le slogan "Le Cinéma et la Ville", ont annoncé samedi les organisateurs de cette manifestation.

Le directeur artistique des Rencontres cinématographiques de Bejaïa, Abdel Hakim Abdelfattah, a précisé lors d'une conférence de presse consacrée au programme de la 18^e édition à la Cinémathèque d'Alger, en présence du directeur du festival Ahcen Kraouche, que "33 films dont 5 long-métrages romanciers, 18 court-métrages et 10 documentaires, ont été programmés parmi 387 films nommés" relevant que "la plupart des films participants seront projetés pour la première fois en Algérie et en présence de la plupart de leurs réalisateurs".

Cet événement cinématographique qu'abritera la cinémathèque de Bejaïa, verra des projections de films dont le thème principal est "le Cinéma et la Ville", de différents pays, à l'instar de la Palestine, la Guinée, le Brésil, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, l'Egypte, le

Liban, la France, la Belgique, la Tunisie et le Canada, et qui porteront également sur d'autres thèmes comme la mer, la musique et le patrimoine, selon la même source.

Des court-métrages ont été choisis aussi, comme "Fal Nadkhol" de Nasser Ben Salah, "Tassaloul" de la réalisatrice Imane Salah, "Wahad, zouj, tlata" de Idir Hanifi, "Dibossoli" de Youcef Mansour, "Taftafa wa el maknin" de Amir Ben Saïfi, "Nia" de Imèn Ayadi, "El raï rayi" de Walid Chikh, "Achkal" du réalisateur tunisien Youcef Chebbi.

L'évènement sera également l'occasion de projeter plusieurs long-métrages, parmi lesquels "La dernière" des réalisateurs Damien Ounouri et Adila Bendimrad, "Le chant de la sirène" d'Arezki Larbi, "Bir'em" de Camille Clavel, mais il sera également question de projections de films documentaires avec notamment celles du "gardiennement des mondes" de Leïla Chaïbi et "Miao" de Allia Louiza Belamri.

D'un autre côté, une rencontre autour du sujet "la ville et le cinéma" sera organisée avec la participation de réalisateurs, producteurs, et critiques de cinéma, en plus de la consécration d'un espace café-cinéma, en présence

de réalisateurs des œuvres projetées et des cinéphiles.

Aussi, cette édition des rencontres cinématographiques de Bejaïa verra la consécration de plusieurs ateliers, dont un atelier de formation encadré par le réalisateur Karim Ainouz, ainsi que d'autres ateliers "écriture de scénarios, réalisation, et casting", en ajoutant que des "projections de films de proximité sont également prévus au niveau des villages".

A son tour, le directeur des rencontres cinématographiques de Bejaïa et président de l'association "Project'heurts" Ahcène Kraouche, a évoqué les conditions logistiques qui ont marqué cette 18^e édition de rencontres cinématographiques de Bejaïa qui revient après une coupure de 3 ans, en saluant le support des différents financeurs du secteur public notamment celui du ministère de la culture et de ses institutions, ainsi que de quelques collaborateurs économiques locaux privés venus apporter leur soutien pour l'organisation et la pérennité de cette manifestation cinématographique, ajoutant que "le budget dédié à la gestion des rencontres est estimé à environ 8 millions de DA".

POÉSIE

La poétesse algérienne Assia Ahmed Abdellaoui décroche le Prix "Abdul Hameed Shoman" de littérature pour enfants

La poétesse algérienne, Assia Ahmed Abdellaoui, a décroché la première place du Prix Abdul Hameed Shoman de littérature pour enfants, décerné par la fondation Abdul Hameed Shoman (édition 2023), ont annoncé les organisateurs.

Dans un communiqué rendu public, mardi, sur son site Web, la fondation "Abdul Hameed Shoman", basée en Jordanie, a dévoilé les noms des trois lauréats de son Prix de littérature pour enfants de l'édition 2023 qui a vu la participation de 492 créateurs issus de 17 pays arabes et étrangers, dans le domaine de "la poésie sur le thème de l'environnement destinée aux enfants âgés de 9 à 12 ans".

La poétesse algérienne, Assia Ahmed Abdellaoui, a remporté la première place de cette 17^e édition grâce à son recueil de poèmes intitulé "Hamassate Al-Kaynate", tandis que le deuxième prix a été attribué au poète irakien Mohamed Bakr Jameel Al-Husseïn et la troisième place est revenue au poète syrien Aïssam Abdel-Salam Mohamed Kinj Al-Halabi.

Titulaire d'un Master en didactique du français, Assia Abdellaoui est poétesse lyrique et auteure de plusieurs chansons pour enfants en langue arabe.

Elle compte à son actif deux livres de contes pour enfants.

La Fondation Abdul Hameed Shoman organise chaque année ce prix décerné aux écrivains arabes et étrangers, couvrant divers domaines tels la nouvelle, le conte, la poésie, le roman, et le texte théâtral destiné aux enfants, en sus de deux Prix destinés aux enseignants en sciences et aux chercheurs arabes.

GUELMA

Récupération de 9 pièces de monnaie ancienne en or remontant à l'époque byzantine

La brigade de recherche de la gendarmerie nationale de Guelma a récupéré 9 pièces de monnaie ancienne en or (antiquité originale) remontant à l'ère byzantine et l'arrestation d'un individu qui l'exposait en vente, a-t-on appris vendredi de la cellule de communication et d'information du groupement territorial de ce corps constitué.

La récupération de ces pièces archéologiques datant d'une époque importante de l'histoire de la région (5^{ème} siècle après JC), a eu lieu sur deux phases, a précisé la même source à l'APS, ajoutant que dans une première étape, il a été procédé à la récupération de 7 pièces en possession de l'individu arrêté, puis la découverte de deux autres pièces après la perquisition du domicile du suspect.

Un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre de la personne impliquée, âgée de 37 ans qui a été présentée devant les instances judiciaires compétentes près tribunal de Guelma pour "vente et dissimulation d'objet provenant d'opérations de fouille non autorisées", selon la même source.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la préservation des biens culturels et la lutte contre le pillage des vestiges archéologiques de la région, a-t-on fait savoir.

INTENTÉ PAR LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN Un procès historique contre le monopole de Google

Presque vingt-cinq après le fameux procès intenté en 1998 contre le géant des logiciels Microsoft-, accusé de domination monopolistique, le gouvernement américain dégage la législation antitrust pour traîner Google devant un tribunal, dans un procès, ouvert mardi, qui s'annonce historique, et que les observateurs scrutent attentivement, dans la mesure où il pourrait, théoriquement, déboucher sur un démantèlement du géant de la recherche sur internet.

DKNews

Il devrait durer de longues semaines pour permettre au moteur de recherche de faire défiler ses armées de juristes, conseillers et avocats.

Présent en force dans le marché mondial de la recherche web, qu'il domine à presque 90%, ainsi que sur les nouveaux créneaux de l'intelligence artificielle et des biotechnologies, le gouvernement américain a pourtant attaqué le géant de Mountain View en Californie sur le terrain concret des accords commerciaux, en visant particulièrement ceux qu'il a conclus avec des fabricants de smartphones, notamment Apple et Samsung et des opérateurs



de la navigation web comme Mozilla de Firefox pour imposer Google comme moteur de recherche par défaut.

La menace d'un démantèlement du groupe, à laquelle les observateurs croient peu, semble loin d'être envisageable, en effet, considérant que le gouvernement américain demeure respectueux de ses entreprises et de leur apport au système

d'innovation américain. Et ce malgré l'antécédent de 1984 qui a vu le groupe de télécom AT&T contraint à la dislocation de ses activités.

Il reste bien entendu l'arme des amendes lourdes, plus envisageable, qui pèse sur Google, comme ce fut le cas de Microsoft en 1998, qui pourrait être assorti d'une interdiction de passer de nouveaux accords commerciaux de

même nature. Le procès ne fait que commencer, le temps dira bien quelle issue lui sera réservée ; dans l'attente, cet avis d'un expert publié sur le site du journal français www.humanite.fr, donne déjà le ton : « La justice arrive trop tard sur la question ; quant à l'amende, c'est un monstre qui pèse 1 700 milliards de dollars en Bourse, et a plus de 100 milliards de trésorerie »

MÉDIAS ET NUMÉRIQUE Début des travaux du 1^{er} forum Mediacom à Alger



Les travaux de la 1ere édition du forum Mediacom sur "les défis des médias et de la communication à l'ère du numérique et des nouvelles technologies" ont débuté mardi à Alger.

Inscrit sous le haut patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ce forum de trois jours, dédié aux professionnels de l'audiovisuel et de la communication, rassemble plusieurs acteurs activant dans ce domaine, dont des établissements publics à l'instar de l'agence Algérie Presse Service (APS) et la Télévision nationale.

Le forum Mediacom, qui enregistre quelque 3000 participants, réunit également des experts spécialisés dans la digitalisation et l'intelligence artificielle, des investisseurs, des chefs d'entreprises, des représentants de banques et de compagnies d'assurance ainsi que des représentants de la société civile et de structures gouvernementales.

Plusieurs thèmes seront abordés lors de cette rencontre animée par une trentaine d'experts, telles que la législation des médias, l'utilisation de la digitalisation et de l'intelligence artificielle et la cité médiatique "Dzair Media City".

Les principaux axes du forum seront orientés vers la promotion de l'investissement dans ce secteur. Une exposition dédiée aux entreprises activant dans le domaine de la communication se tient en marge de ce forum.

APS

PUBLICITÉ

Large empty rectangular box for advertising content.

Large empty rectangular box for advertising content.

BASKET

GS Cosider en final mardi du Championnat arabes des clubs dames

L'Union arabe de basket-ball a annoncé lundi que la finale de la 23e édition du Championnat arabe des clubs dames qui se déroule à Marrakech, opposera mardi (16h00) le représentant algérien du GS Cosider au club organisateur Kawkab Marrakech.

Après avoir reporté de trois jours toutes les rencontres du tournoi, en raison du séisme qui a frappé vendredi soir cette région du Maroc, l'Union arabe a décidé de supprimer les deux dernières journées de la première phase de la compétition et jouer directement la finale. Six club féminins, dont le représentant algérien GS Cosider ont pris part à cette compétition, dont la première phase devait se jouer en formule de mini-championnat de cinq journées.

Avant l'arrêt de la compétition, les joueuses algériennes du GS Cosider affichaient un bilan de deux victoires obtenues devant les Somaaliennes de Gift Star (106-60) et les Koweïtiennes d'Al Qurain (105-64).

Outre le GS Cosider, cette 23e édition du tournoi arabe a enregistré la participation de Kawkab Marrakech (Maroc), d'Al Qurain (Koweït), de Gift Star (Somalie), de Fatma Bent M'barek (Emirats arabes unis) et d'Al Assima (Arabie saoudite).

Mardi 12 septembre :

GS Cosider (Algérie) - Kawkab Marrakech (Maroc) (16h00).

TENNIS / CLASSEMENT ATP

Djokovic reprend la place de numéro 1

Au lendemain de sa victoire à l'US Open, qui lui offre un record de 24 titres du Grand Chelem, le Serbe Novak Djokovic signe un autre record en reprenant lundi la tête du classement ATP, qu'il occupe pour la 390e semaine de sa carrière.

Le Serbe de 36 ans reprend donc la place de numéro un à l'Espagnol Carlos Alcaraz, l'autre demi-finaliste de New York, défait par le Russe Daniil Medvedev. "Djoko" va ainsi passer sa 390e semaine - soit l'équivalent de sept ans et demi - au sommet de la hiérarchie mondiale, améliorant ainsi son propre record.

Alcaraz est deuxième, et Medvedev - battu 6-3, 7-6 (7/5), 6-3 en finale - consolide pour sa part sa troisième place au classement, en augmentant son avance sur son poursuivant, le Danois Holger Rune.

Derrière le quatuor de tête, l'US Open a bouleversé quelques positions dans le haut du classement: le Grec Stefanos Tsitsipas gagne deux places et occupe désormais la cinquième position devant le Russe Andrey Rublev (+2 places également).

L'Italien Jannik Sinner recule en revanche au 7e rang (-1), et le Norvégien Casper Ruud chute du 5e au 9e rang.

L'Allemand Alexander Zverev, qui était 12e, refait son entrée dans le Top 10 en 10e position, d'où il éjecte l'Américain Frances Tiafoe, qui recule d'un cran.

Classement ATP publié lundi :

1. Novak Djokovic (SRB) 11.795 points (+1)
2. Carlos Alcaraz (ESP) 8.535 (-1)
3. Daniil Medvedev (RUS) 7.280
4. Holger Rune (DEN) 4.710
5. Stefanos Tsitsipas (GRE) 4.615 (+2)
6. Andrey Rublev (RUS) 4.515 (+2)
7. Jannik Sinner (ITA) 4.465 (-1)
8. Taylor Fritz (USA) 3.955 (+1)
9. Casper Ruud (NOR) 3.560 (-4)
10. Alexander Zverev (GER) 3.030 (+2).

BOXE/TOURNOI PRÉ-OLYMPIQUE (3E JOURNÉE)
Onze boxeurs algériens en quarts de finale

Onze (11) boxeurs algériens, avec en tête la championne Imane Khelif (66 kg), se sont qualifiés lundi soir aux quarts de finale du tournoi pré-olympique qualificatif aux JO-2024 de Paris, qui se poursuit à Dakar.

Il s'agit chez les dames de Imane Khelif (66kg) qui a éliminé aux 8es de finale, la Marocaine Oumayma Bel Ahbib, Boualem Roumaïssa (51kg) vainqueur de Ngesheya Ndapandura (Namibie), Abdelkader Hadjala Fatma-Zohra (54 kg) directement qualifiée aux quarts, Selmouni (57 kg) qui a validé son ticket en dominant la Malienne Fatoumata Camara, et Khelif Hadjila (60 kg) dominatrice de l'Égyptienne Mohamed Rahma Mahfouz.

Pour les messieurs, le dernier qualifié algérien pour les quarts est Hichem Maouche (57 kg) qui a défait le Malien Abdoul Karim Bathily. Il rejoint ainsi ses compatriotes Meziane Mohamed (51kg), qualifié aux dépens du Togolais Olivier Vlavounou, Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) tombeur du Botswanaïse Seitshiro Kobo Collen, Mohamed Houmri (92 kg) qui a écarté le Libyen Mohamed Ifraydhah, Younes Nemouchi



(80 kg) qui a battu l'Ougandais Bwogi Shadiri, et Mourad Kadi (+92 kg) qui a pris le dessus sur le Ghanéen Akan-kolim David Bawah. Les combats des quarts de finale sont prévus mercredi de 11h00 à 19h00 (heures algériennes), alors que les demi-finales sont programmées

pour le lendemain jeudi (même horaire). Les finales auront lieu vendredi de 11h00 à 17h45, selon le site olympics.com. Composée de 12 pugilistes (7 messieurs et cinq dames), la sélection algérienne est conduite par les entraîneurs nationaux, Ahmed Dine et

Noureddine Touilbini (messieurs) et Abdelhane Kenzi et Mohamed Chaouia (dames). Au tournoi pré-olympique de Dakar, le vainqueur unique-ment valide son billet aux JO de Paris chez les messieurs, alors que les finalistes de chaque catégorie se qualifieront chez les dames.

VOLLEY / CAN-2023 (MESSIEURS)

L'Algérie écarte la Libye (3-2) et passe en finale

La sélection algérienne de volleyball masculine s'est qualifiée en finale du Championnat d'Afrique des nations (3-13 septembre), en s'imposant au tie-break devant la Libye (3-2 : 18-25, 25-15, 33-35, 25-22, 15-11), lundi au complexe olympique du Caire.

En finale programmée mercredi, le Six national sera opposé au vainqueur de la deuxième demi-finale mettant aux

prises l'Égypte au Cameroun.

L'Algérie avait composé son billet pour la demi-finale, en battant en quart de finale son homologue ghanéenne sur le score de 3-0 (25-18, 27-25 et 25-16).

La dernière édition du Championnat d'Afrique des nations masculin, disputée en 2021 au Rwanda, avait été remportée par la Tunisie devant le Cameroun (3-1).

Résultats partiels des demi-finales :

Algérie - Libye
(3-2 : 18-25, 25-15, 33-35, 25-22, 15-11)
Cameroun - Égypte : En cours
Mardi 12 septembre : matchs de classement
Mercredi 13 septembre : finale et match de classement (3e-4e places).

JUDO / RANKING OLYMPIQUE

Un bond impressionnant pour les Algériens Dris, Belkadi et Bouamar

Les judokas algériens Dris Messaoud (-73 kg), Belkadi Amina (-63 kg) et Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) ont réussi un bond impressionnant dans le Ranking qualificatif aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France), essentiellement grâce à leurs médailles d'or aux derniers Championnats d'Afrique Individuels, clôturés dimanche à Casablanca.

Ces athlètes ont glané en effet pas moins de 700 points chacun, ce qui les a fait considérablement progresser dans ce Ranking olympique, puisque Dris se retrouve au 11e rang avec 2128 points, Belkadi (19e/1438 pts) et Bouamar (34e/866 pts).

Des classements intéressants, qui les placent dans un très bon couloir dans la perspective d'une qualification aux Jeux de Paris, à condition de s'y maintenir jusqu'à la date butoir de la clôture



des listes, prévue au mois de juin 2024. En effet, les trois représentants algériens devront continuer à briller lors des prochains tournois internationaux,

et récolter d'autres points, au risque de se faire coiffer au poteau par les nombreux concurrents, qui convoitent eux aussi une qualification olympique.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉCHECS RAPIDE ET BLITZ
Ain Defla accueille la deuxième édition du 14 au 16 septembre

La 2e édition du Championnat national d'échecs rapide et blitz se tiendra du 14 au 16 septembre courant à la salle omnisports "El Wihda" de la ville de Miliana, wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

"Cette 2e édition sera ouverte à tous les clubs adhérents à la Fédération algérienne des échecs (FADE)", a indiqué, à l'APS, le secrétaire général du club sportif amateur "Moulouk Zoukabar", Hadj Mohamed Khairredine.

Il a expliqué que ce Championnat se déroulera en neuf (9) tours, selon le système suisse, avec la participation de caté-

gories masculines et féminines dans les deux spécialités (rapide et blitz). Cette compétition nationale est organisée par la Fédération algérienne des échecs (FADE) en coordination avec le Club sportif amateur "Moulouk Zoukabar" et la direction de la jeunesse et des sports d'Ain Defla. La première édition du Championnat national d'échecs rapide et blitz a été organisée, en août 2022 à Miliana, avec la participation de 120 échephilés de différentes wilayas du pays, selon la même source.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (PRÉPARATION) Victoire du CR Belouizdad face à l'AS Marsa (3-0)

Le CR Belouizdad s'est assez facilement imposé 3-0 (mi-temps 3-0), contre le club tunisien AS Marsa, en match amical de préparation, disputé dimanche après-midi en Tunisie.

Le Chabab a plié le match dès la première mi-temps, grâce à Abderrahmane Meziane (18'), et surtout Ouassama Darfoulou, auteur d'un doublé aux 28' et 40'. Il s'agit du deuxième match amical en l'espace de 24 heures pour le club champion d'Algérie en titre, après le duel contre le Stade Tunisien, qu'il avait perdu 2-1 la veille. Les choses avaient relativement bien démarré pour le Chabab, qui avait ouvert le score à la 18e minute de jeu, par l'intermédiaire de sa nouvelle recrue, le Gambien Lamine Jallow. Mais la suite a été moins bonne, avec deux buts encaissés aux 29' et 86' et qui étaient synonymes de défaite. Le premier par Saned Khemissi et le second par Dominique Mendy. Le Chabab a disputé ces deux matchs amicaux dans le cadre de son ultime phase de préparation, en prévision du match aller du deuxième tour préliminaire de Ligue des champions, prévue entre le 15 et le 17 septembre courant, en déplacement chez la formation sierraléonaise des Bo Rangers.

Le CRB, quadruple champion d'Algérie en titre, avait effectué un stage de préparation du 23 août au 3 septembre en Tunisie, avant de rentrer à Alger au début de la semaine passée.

Les joueurs ont commencé par bénéficier de deux jours de repos (lundi et



mardi), avant de reprendre le chemin des entraînements mercredi. Après quoi, ils sont retournés une deuxième fois en Tunisie, vendredi, pour disputer ces deux matchs amicaux contre le Stade Tunisien et l'AS Marsa.

L'entraîneur belge Sven Vandebroek a profité de l'occasion pour faire jouer un maximum de joueurs, pour les aider à peaufiner leur préparation en prévision du match de Ligue des champions, y compris la nouvelle recrue Raïs M'Bolhi, qui a été incorporé lors deuxième match amical contre l'ASM. Il avait remplacé Maâchou à la 45e. Le CRB a pris l'avion dimanche soir, pour rentrer à Alger, où il doit achever sa préparation en prévision du déplacement en Sierra Leone.

SUPER COUPE DE LA CAF 2023 Déplacement de l'USM Alger en Arabie saoudite



L'USM Alger s'est envolée lundi après-midi pour la ville saoudienne de Taïf en vue de la finale de la Super Coupe d'Afrique de football contre les Egyptiens d'Al-Ahly, prévue vendredi prochain à 19h00 (algérienne) au stade du King Fahd.

Une fois sur place, le staff technique de l'USMA sous la conduite de Abdelhak Benchikha a prévu plusieurs séances d'entraînement dont la dernière aura lieu la veille du match à l'heure de la rencontre.

En prévision de cet

important rendez-vous le représentant algérien avait effectué un long stage ponctué par plusieurs matchs amicaux contre des équipes tunisiennes avant de rallier Alger pour poursuivre sa préparation.

Les Usmistes ont disputé deux autres matchs amicaux contre respectivement la JS Saoura (2-1) et le RC Kouba (2-0).

Pour rappel, Al-Ahly SC a remporté la Ligue des champions, aux dépens du Wydad Casablanca (aller : 2-1, retour : 1-1), alors que l'USMA s'est adjugée le premier

titre continental de son histoire, en remportant la Coupe de la Confédération de la CAF face aux Tanzaniens de Young Africans (aller : 2-1, retour : 0-1).

Recordman de titre de cette compétition, Al-Ahly s'était offert son huitième sacre en Supercoupe de la CAF en 2021 contre le Raja Casablanca.

L'USM Alger espère devenir la deuxième équipe algérienne à remporter le titre après l'ES Sétif en 2015, qui avait réussi à vaincre Al-Ahly.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الإتصال
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ

Sous le haut patronage du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Le Ministère de la Communication annonce le lancement de la neuvième édition du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel». Le prix est décerné le 22 octobre 2023, Journée nationale de la Presse.

LES THÈMES RETENUS POUR CETTE NEUVIÈME ÉDITION SONT:

- «La Nouvelle Algérie et la problématique de la sécurité alimentaire et hydrique»
- «La Nouvelle Algérie : Renforcement des capacités et de la créativité de la jeunesse»
- «La sécurité énergétique et ses dimensions géopolitiques»

Le prix vise à encourager et promouvoir la production de la presse nationale sous toutes ses formes, à stimuler l'excellence, la créativité, le professionnalisme et à instaurer la culture du mérite, en récompensant le meilleur travail journalistique en lien avec les sujets proposés, réalisés individuellement ou collectivement.

La candidature pour la participation au prix du « Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel », est ouverte dans les catégories suivantes :

- **Presse écrite** : article de fond, reportage et enquête
- **Information télévisuelle** : reportage, enquête, documentaire.
- **Information radiophonique** : reportage, et enquête.
- **Presse électronique** : œuvre d'information diffusée sur le net.
- **Illustration** : photographie, dessin et caricature de presse.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Les œuvres présentées doivent avoir fait l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période allant du 22 Octobre 2022 au 10 Octobre 2023.
- Être de nationalité Algérienne ;
- Justifier d'au moins 03 ans d'exercice de la profession,
- Ne pas être membre du jury,
- La participation peut être à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre,
- Le candidat dans la catégorie photo peut participer avec plus d'une œuvre,
- Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans les différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de 03 années consécutives.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE SE COMPOSE DE :

- 03 exemplaires des œuvres proposées,
- Une copie de la carte nationale d'identité,
- Une copie de la carte professionnelle,
- Un certificat de travail attestant de trois années d'expérience.
- Le formulaire dûment rempli (Téléchargeable sur le site Web du ministère) : <https://ministerecommunication.gov.dz>

Les dossiers de participation sont adressés à Monsieur le Président du jury du « Prix du Président de la République du journaliste professionnel », par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ministère de la Communication, B.P. No. 474, Bir Mourad Rais, Alger, ou Déposés au siège du Ministère de la Communication, Bureau No. 701, 7ème étage. La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2023

ES SÉTIF Vers la création de la première équipe féminine de football du club

Une sélection de joueuses susceptibles d'intégrer la première équipe féminine que la direction de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis) compte bientôt créer, pour la première fois dans l'histoire, sera organisée mercredi prochain, a appris l'APS, dimanche, auprès du directeur technique des catégories jeunes.

Abdelali Iridir a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que "cette sélection, qui concerne la tranche d'âge de 15 à 19 ans, sera regroupée à l'École nationale des sports olympiques (ENSO) dans l'optique d'en retenir des joueuses ayant suffisamment d'aptitudes pour faire partie de cette première équipe féminine". Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie

des nouveaux propriétaires du club, le groupe Sonelgaz, visant à mettre en valeur les talents féminins dans la discipline sportive la plus populaire au monde.

Il s'agit également, a ajouté Iridir, d'adhérer à la politique de la Fédération algérienne de football (FAF), visant à généraliser la mise en place de sections féminines dans tous les clubs algériens, pour les prochaines saisons.

Le directeur technique des catégories jeunes de l'ESS a souligné que le développement du football féminin, sous les couleurs de l'Entente, reste malgré tout "tributaire de l'engouement des jeunes sétifiennes pour la pratique du football de compétition".

APS

MATCHES TRUQUÉS AU BRÉSIL Les sanctions étendues au niveau mondial par la FIFA



La FIFA a annoncé lundi qu'elle étendait au niveau international les sanctions imposées par la Confédération brésilienne de football (CBF) à 11 joueurs impliqués dans un scandale de matches truqués au Brésil.

"La FIFA confirme l'extension au niveau mondial des sanctions imposées à 11 joueurs par la Confédération brésilienne de football (CBF), suite à des manipulations de matches au Brésil", peut-on lire dans un communiqué publié par l'instance mondiale du football dont le siège est à Zurich.

Les mesures infligées à ces 11 joueurs vont d'une suspension de 360 jours à une suspension à vie pour trois d'entre eux.

Le scandale a éclaté au grand jour au printemps dernier à la suite d'une alerte lancée en novembre 2022 par le président d'un club de deuxième division.

Ces matches truqués, avec versements d'argent à des joueurs pour qu'ils soient avertis, expulsés, ou qu'ils provoquent des pénalités, servaient à garantir des profits conséquents sur des sites de paris, selon les éléments diffusés par le parquet de l'Etat de Goiás (centre).

Au moins un joueur évoluant en première division, le défenseur de Santos Eduardo Baeremann, dont le contrat a été résilié fin juin par son club, est suspendu de toute activité dans le football pour une durée de 360 jours à compter du 16 mai, précise la FIFA.

QATAR - TRANSFERTS Marco Verratti signera à Al-Arabi

Le milieu de terrain italien du Paris SG, Marco Verratti va signer avec Al-Arabi de Qatar, dans les heures à venir, après avoir passé la traditionnelle visite médicale, prévue mardi à Doha où il est arrivé, ont rapporté des médias locaux.

Pilier du PSG pendant de nombreuses années, Verratti, 30 ans, avait été placé dans la liste des indésirables cet été par les dirigeants du club parisien, qui ne comptaient pas non plus sur lui pour disputer la ligue des champions.

D'après des images publiées par des médias locaux, l'international italien (55 sélections) est arrivé lundi soir à Doha.

"Je suis très content et j'ai hâte de commencer cette saison. J'espère qu'on va faire une grande saison... J'ai hâte de découvrir tout, le stade, les supporters, les coéquipiers, le coach", a commenté le joueur, visiblement souriant et décontracté, à son arrivée à l'aéroport.

Marco Verratti, surnommé "petit hibou", devait passer la visite médicale en journée mardi avant de signer avec Al-



Arabi, un des clubs de la capitale qatarie, selon un correspondant de l'AFP.

Les modalités du contrat ne sont pas encore connues mais

des médias évoquent un transfert d'un montant avoisinant 45 millions d'euros.

Le PSG n'a pas encore communiqué sur ce départ de

l'italien, qui avait rejoint Paris en 2012, soit un an seulement après la prise de contrôle du club français par Qatar Sports Investments (QSI).

JUVENTUS Le Français Paul Pogba suspendu pour dopage (agence italienne antidopage)

L'international français de la Juventus Turin Paul Pogba a été suspendu à titre provisoire après avoir fait l'objet d'un contrôle antidopage positif à la testostérone, a annoncé lundi l'Agence italienne antidopage (Nado).

"Le Tribunal national antidopage informe que conformément à la recommandation du procureur national antidopage, il a prononcé la suspension à titre provisoire de Paul Labile Pogba", a indiqué la Nado dans un communiqué.

La sanction a été prononcée pour "vio-

lation des articles 2.1 et 2.2 pour la présence des substances prohibées suivantes: métabolites de testostérone", a-t-elle ajouté. La Nado ne précise pas la date du contrôle mais selon la presse italienne, qui a révélé l'information, Pogba a été contrôlé le 20 août à l'issue du match entre Udine et la Juventus, comptant pour la première journée du Championnat d'Italie, durant lequel il n'est pas entré en jeu.

Si la contre-expertise de son échantillon B confirme la présence de métabo-

lites de testostérone, il est passible d'une suspension de quatre ans. Pogba, 30 ans, a vécu une saison 2022-23 cauchemardesque sur les terrains. Le champion du monde 2018 a collectionné les blessures, ce qui a limité à dix le nombre de matches disputés lors de cet exercice et l'a privé du Mondial-2022 au Qatar.

Le 27 août, Pogba, dont le dernier match remontait au 14 mai, a fait son retour en compétition lors du nul de son équipe à domicile face à Bologne (1-1) en Championnat d'Italie.

QUALIFICATIONS EURO-2024 Un Portugal record étrille le Luxembourg

Le Portugal, privé de Cristiano Ronaldo, a corrigé le Luxembourg 9-0 lundi lors de la 6e journée des qualifications pour l'Euro-2024, battant son record de buts inscrits en une seule rencontre.

Lors de ce récital livré au

Stade de l'Algarve à Faro (sud), trois joueurs se sont offert un doublé: Gonçalo Inacio, notamment auteur de l'ouverture du score (12e), l'attaquant du PSG Gonçalo Ramos et celui de Liverpool Diogo Jota.

Entrés en cours de rencontre, Ricardo Horta et Joao Felix

ont également participé à la fête, tout comme Bruno Fernandes.

Le meilleur buteur de la sélection, Cristiano Ronaldo, était suspendu.

C'est Joao Felix, qui en marquant à la 88e minute, a ainsi établi un nouveau record de

buts inscrits par la Selecao en une seule rencontre.

Avec cette sixième victoire en autant de rencontres, et 24 buts marqués pour zéro encaissés, les Portugais poursuivent leur parcours sans faute vers l'Euro-2024 l'été prochain en Allemagne.

ALLEMAGNE Le sélectionneur limogé, à neuf mois de l'Euro-2024 à domicile

Le sélectionneur d'Allemagne Hansi Flick a été limogé dimanche, de son poste, après la déroute de trop en amical à domicile contre le Japon (4-1), à neuf mois de "son" Euro-2024 à domicile et à un jour d'accueillir les Français, vice-champions du monde 2022, a annoncé la fédération allemande de football.

Pour le match amical de mardi soir (21h00) à Dortmund contre la France, c'est l'actuel directeur sportif Rudi Völler, le sélectionneur des U-20 Hannes Wolf et Sandro Wagner qui assureront l'intérim avant que la Fédération ne choisisse le successeur de Flick pour le Championnat d'Europe (14 juin-14 juillet).

Parmi les noms de potentiels successeurs à Flick qui circulent dans les médias figurent Julian Nagelsmann, l'ancien entraîneur du Bayern mis à l'écart

fin mars, l'Autrichien Oliver Glasner, vainqueur de la Ligue Europa avec Francfort en 2022, ou encore Stefan Kuntz, double champion d'Europe par le passé avec les espoirs (2017 et 2021).

Hansi Flick a dirigé dimanche en fin de matinée son dernier entraînement, ouvert au public, à la tête de la Mannschaft à Wolfsburg. Au contact des 3.500 spectateurs, il s'était montré combatif.

"Oui, oui, je continue à me battre", avait-il lancé, reconnaissant toutefois que dans le football professionnel, il était difficile de prédire quoi que ce soit.

La DFB a finalement opté pour la solution la plus radicale, une nouveauté pour elle, alors qu'aucun des dix prédécesseurs de Flick au poste de sélectionneur n'avaient été démis de ses fonctions. Que ce soit Berti

Vogts (1998), Erich Ribbeck (2000) ou Rudi Völler (2004), tous avaient démissionné après des fiascos en Coupe du monde ou à l'Euro.

Arrivé en poste à l'été 2021 pour succéder au long mandat de Joachim Löw (15 ans) marqué par le titre mondial en 2014, Hansi Flick s'est retrouvé sous une pression de plus en plus forte au fur et à mesure que les contre-performances se sont enchaînées. Après l'élimination dès le 1er tour au Mondial-2022, la Fédération allemande avait décidé de le maintenir en poste, tout en nommant Rudi Völler comme directeur sportif pour le chaperonner. L'enchaînement des matches amicaux de mars et de juin a été catastrophique, avec une seule victoire contre le modeste Pérou (2-0), un match nul arraché in extremis contre l'Ukraine (3-3) et des défaites



contre la Belgique (3-2, la première sur le sol allemand depuis 1954), la Pologne (1-0) et la Colombie (2-0). Mais même après l'humiliation contre le Japon (4-1) samedi soir à Wolfsburg, Flick affirmait être l'homme de la situation. Völler avait toutefois esquivé la question du maintien de Flick, ren-

voyant à une nuit de réflexion pour faire le point. Des "Hansi raus!" ("Hansi dehors!") avaient commencé à se faire entendre dans les tribunes du stade à Wolfsburg samedi soir après le quatrième but japonais qui est venu parachever dix mois d'une descente aux enfers pour la Mannschaft.

REAL : TEBAS SE PAYE PÉREZ

Habitué aux déclarations polémiques, le sulfureux patron de la Liga Javier Tebas a cette fois critiqué la personnalité du président du Real Madrid, Florentino Pérez, lors d'un entretien exclusif avec le site Flash Score. Avec en ligne de mire l'obsession du dirigeant madrilène de vouloir créer une Super Ligue européenne. "Il est bon pour son club, mais mauvais pour le football. Parce qu'il pense qu'une grande partie du football tourne autour du Real Madrid, or ce n'est pas vrai. Le football tourne autour des compétitions et aussi des autres clubs. Cela lui fait perdre de vue l'importance des autres équipes qui sont en concurrence avec lui, qu'elles soient grandes ou petites, et l'importance des compétitions dans lesquelles il se trouve : la Liga et la Ligue des Champions", a regretté Tebas.

REAL MADRID NOUVEL APPEL DU PIED À MBAPPÉ?

Endrick est un adolescent qui vit un rêve éveillé. Considéré comme l'un des plus grands talents de la nouvelle génération du Brésil, l'attaquant de Palmeiras rejoindra le Real Madrid l'été prochain. Un gros coup pour les Merengues qui disposent désormais de jeunes joueurs assurant l'avenir du club à court, moyen et long terme. Encore jeune, il s'était entretenu avec L'Equipe la semaine passée et le talent de Sao Paulo avait fait part de son envie de jouer avec Kylian Mbappé l'an prochain à Madrid.

Lors d'une grande interview réalisée par TNT Sports Brasil, Endrick a d'ailleurs été relancé sur la question. Alors qu'il a confié que ses modèles étaient Vinicius, Rodrygo, Haaland et Bellingham, le natif de Taguatinga n'a pas oublié l'attaquant du PSG et il a d'ailleurs remis une pièce dans le distributeur en l'invitant discrètement à rejoindre la capitale espagnole l'été prochain : «Que Mbappé signe au Real Madrid l'an prochain ? Ce serait merveilleux. Je suis un fan du Real Madrid, donc plus il y a de bons joueurs qui viennent, mieux c'est. Ce serait fantastique s'il venait.» Reste à savoir si Mbappé prendra compte de ses deux appels de phare en l'espace de seulement une semaine.

JUVENTUS BONUCCI VA ATTAQUER LE CLUB EN JUSTICE !

Chassé de la Juventus Turin cet été après avoir été écarté pour la tournée de préparation aux Etats-Unis, le défenseur central Leonardo Bonucci (36 ans) va engager une action judiciaire contre la Vieille Dame, annonce le journaliste italien Fabrizio Romano et plusieurs sources italiennes, ce mardi.

Parmi les faits reprochés aux Bianconeri, le nouveau joueur de l'Union Berlin déplore des conditions insuffisantes pour s'entraîner, ainsi qu'une atteinte à son image et à son caractère professionnel. A noter que Bonucci, qui ne fait pas de cette attaque en justice une affaire personnelle contre la Juve, prévoit de verser tous les potentiels dommages et intérêts à l'association caritative Neuroland qui soutient les familles des enfants hospitalisés en neurochirurgie pédiatrique à Turin.

MANCHESTER CITY GUARDIOLA DEVRAIT BIEN REVENIR

Victime de douleurs au dos, le manager de Manchester City Pep Guardiola a subi une opération de routine qui l'a éloigné de son équipe pendant quelques semaines. C'est effectivement son adjoint Juanma Lillo qui dirigeait les Citizens lors des victoires contre Sheffield United (1-2) et Fulham (5-1) en Premier League. Mais comme prévu, le coach principal devrait bien reprendre sa place après cette trêve internationale, confirme le Daily Mail.

Guardiola est donc attendu sur le banc pour le match à l'extérieur face à West Ham samedi (16h).

LYON GATTUSO A DONNÉ SON ACCORD !

Une avancée de poids dans la quête d'un nouvel entraîneur ? Selon les informations de la radio RMC, Gennaro Gattuso a donné son accord oral aux Gones pour succéder à Laurent Blanc.

"Prêt" à rejoindre le club rhodanien, l'Italien aurait "accepté les contours du projet" de l'OL. La décision finale reviendra maintenant au propriétaire lyonnais John Textor, qui continue d'explorer d'autres pistes. Quoi qu'il arrive, Gattuso demeure aujourd'hui le grand favori pour s'asseoir sur le banc des pensionnaires du Groupama Stadium.

BARCELONE B. SILVA - OLMO, DES CLAUSES SPÉCIALES ?

Tout au long de l'été, le FC Barcelone a tenté d'ajouter de la qualité à son effectif en ciblant les milieux offensifs de Manchester City, Bernardo Silva (29 ans, 3 matchs en Premier League cette saison), et du RB Leipzig, Dani Olmo (25 ans, 3 matchs et 2 buts en Bundesliga cette saison). Une tentative vaine, les deux joueurs ayant même fini par prolonger dans leurs clubs respectifs. Mais pas la fin des espoirs selon Mundo Deportivo.

Le quotidien catalan explique que les deux footballeurs, dans l'optique de rejoindre Barcelone, ont pris le soin d'insérer des clauses libératoires (non officielles) dans leurs nouveaux contrats. Ainsi, Silva disposerait, dans son bail jusqu'en juin 2026, d'un bon de sortie autour de 58 millions d'euros. Quant à Olmo, il a accepté une prolongation jusqu'en 2027 à condition de pouvoir partir en échange d'un chèque de 60 millions d'euros. De quoi tenter le Barça de repasser à l'action l'été prochain. A condition que ses moyens financiers lui permettent d'atteindre ces sommes...



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS	Directeur de la rédaction Smaïl Oulebsir	RÉDACTION ADMINISTRATION «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
Gérant Mourad Cherbal Directeur de publication Smaïl Oulebsir	PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19	

CONSEIL DES MINISTRES

Le Président de la République préside une réunion

ALGER - Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, ce mardi, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi de finances rectificative pour l'année 2023, ainsi que des exposés sur la rentrée scolaire et universitaire, le suivi de la disponibilité des produits de large consommation sur le marché national, outre des décisions importantes relatives aux préoccupations des citoyens, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, ce jour, une réunion du Conseil des

ministres consacrée au projet de loi de finances rectificative pour l'année 2023, ainsi que des exposés sur la rentrée scolaire et universitaire, le suivi de la disponibilité des pro-

duits de large consommation sur le marché national, outre des décisions importantes relatives aux préoccupations des citoyens", lit-on dans le communiqué.



INONDATIONS EN LIBYE

L'Algérie décide l'envoi en urgence d'importantes aides humanitaires



ALGER - L'Algérie a décidé, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'envoi en urgence d'importantes aides humanitaires à l'Etat frère de Libye, suite aux pluies torrentielles et aux inondations ayant touché plusieurs villes libyennes, a indiqué, mardi, un communiqué de la Présidence de la République.

"En réponse à la demande d'aide aux régions sinistrées for-

mulée par le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes El-Menfi suite aux pluies torrentielles et aux inondations ayant touché plusieurs villes de l'Etat frère de Libye, l'Algérie décide, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'envoi en urgence d'importantes aides humanitaires, constituées de produits alimentaires, de matériel médical, de vêtements et de tentes via un

point aérien de huit (8) avions relevant des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP)", lit-on dans le communiqué.

Ces aides, poursuit le communiqué, expriment "l'engagement de l'Algérie, Gouvernement et peuple, en faveur de la solidarité inconditionnelle sans limites avec le peuple libyen frère en vue de l'aider à surmonter cette douloureuse épreuve".

Un nombre "énorme" de morts et 10.000 disparus dans les inondations (FICR)

Les inondations en Libye ont fait un nombre "énorme" de morts qui pourraient se compter en milliers et 10.000 disparus, a indiqué mardi un responsable de La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR). Le bilan reste incertain, a indiqué Tamer Ramadan, lors du point de presse régulier de

l'ONU à Genève. "Nous n'avons pas de chiffres définitifs" du nombre de morts pour le moment, a-t-il dit, soulignant que "le nombre de disparus est proche de 10.000". Il espère des informations plus précises dans la journée sur le bilan. "Les besoins humanitaires dépassent largement les capacités du Croissant-Rouge libyen et même les capacités du gouver-

nement", a expliqué M. Ramadan, qui parlait en direct de Tunis. "C'est la raison pour laquelle le gouvernement (d'union nationale) a lancé un appel à l'aide internationale et nous allons nous aussi incessamment lancer un appel d'urgence", a insisté M. Ramadan. La tempête Daniel a frappé l'est de la Libye dimanche après-midi, notamment les villes

côtières du Jabal al-Akhdar (nord-est) mais également Benghazi où un couvre-feu a été décrété et les écoles ont été fermées.

Qualifiée par les experts de phénomène "extrême en termes de quantité d'eau tombée", la tempête Daniel a déjà fait au moins 27 morts ces derniers jours en Grèce, Turquie et Bulgarie.

SÉISME AU MAROC

Le Gouvernement algérien prend acte de la réponse officielle du Maroc qui a déclaré n'avoir pas besoin des aides humanitaires proposées par l'Algérie

Le Gouvernement algérien a pris acte de la réponse officielle du Royaume du Maroc qui a déclaré n'avoir pas besoin des aides humanitaires proposées par l'Algérie, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

"Dans une déclaration à la presse hier lundi, le ministre marocain de la Justice avait annoncé que le Royaume marocain a accepté les aides humanitaires proposées par l'Algérie, qui seront acheminées en coordination avec le ministre marocain des Affaires étrangères", précise le communiqué.

"Sur la base de cette déclaration, le ministère algérien des Affaires étrangères a informé son homologue marocain, par le biais du Consulat général de l'Algérie à Casablanca et le Consulat général du Maroc à Alger, des mesures prises par le Gouvernement algérien pour la mobilisation de trois avions de grande capacité pour le transport des aides humanitaires au Maroc selon les besoins nécessaires en cas de catastrophes naturelles. Le Consul général d'Algérie à Casablanca était en contact avec la cellule de crise créée au niveau du ministère marocain des Affaires étrangères afin d'officialiser la proposition d'aide présentée par l'Algérie", ajoute la même source.

"Alors que l'opération a été parachéevée et après insistance des autorités algériennes compétentes durant l'après-midi et la soirée de la journée d'hier, le ministère marocain des Affaires étrangères a pris contact, avant minuit, avec le Consul général algérien à Casablanca", selon le document.

"Le Directeur général du ministère marocain des Affaires étrangères a informé le Consul algérien qu'après évaluation, le Royaume du Maroc n'avait pas besoin des aides humanitaires proposées par l'Algérie", lit-on dans le communiqué.

"Le Gouvernement algérien prend acte de la réponse officielle du Maroc dont on tire les conséquences évidentes", selon la même source.

2^E SALON DU E-COMMERCE ET DES SERVICES EN LIGNE D'ALGER Plus de 90 exposants

La 2^e édition du Salon du e-commerce et des services en ligne (ECSEL), prévu du 20 au 24 septembre 2023 au Palais des expositions (Alger), verra la présence de plus de 90 exposants avec la participation d'experts internationaux pour animer des conférences sur le commerce et les services en ligne, ont indiqué lundi les organisateurs de cet événement. Lors d'une conférence de presse, le représentant du commissariat du Salon "ECSEL", Redouane Hammou a souligné que les exposants qui prendront part à cette 2^e édition activent dans le e-commerce, mais aussi dans de nombreux domaines à l'instar des services logistiques et technologiques et des établissements financiers. Organisé sous l'égide des ministères du Commerce et de la Promotion des exportations, de l'Economie de la connaissance, des



Start-up et des Micro-entreprises, de la Poste et des Télécommunications et de la Numérisation et des Statistiques, le Salon prévoit environ 50.000 visiteurs qui seront accueillis sur une surface de 4.700 m2. Pour M. Hammou, le "succès" de la 1^{ère} édition du Salon, qui a réuni 60 exposants, a incité plusieurs entreprises à organiser la 2^e édi-

tion afin d'exposer leurs services aux visiteurs. L'objectif de ce salon, poursuit-il, est d'unifier "les efforts en vue de développer le secteur du commerce et les services électroniques en encourageant leur utilisation par les citoyens et les entreprises". Cet événement permettra également d'organiser le prix "ECSEL" pour le meilleur service élec-

tronique, et d'accompagner les porteurs de projets à travers le programme des conférences. Le même intervenant a indiqué que 13 débats et conférences seront animés par des professionnels algériens activant dans le domaine du commerce et des services électroniques contre 4 conférences animées durant la première édition. Il a également annoncé qu'une conférence intitulée ECSEL Talks sera organisée au niveau de la salle Ali Maâchi, qui va abriter, par visioconférence, la Conférence du marketing digital (WebCongress), regroupant les acteurs majeurs dans le domaine de la technologie au niveau mondial, ajoutant que le partenariat entre les deux organisations constituait le premier pas de la Conférence en Afrique.